

SOMMAIRE

INFOS UTILES

LA MAIRIE DE CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Tél: 04 92 33 20 00

www.chateau-arnoux-saint-auban.fr

LES SERVICES ADMINISTRATIFSTél: 04 92 33 20 02

(Etat civil - Affaires scolaires...)

vous accueillent aux mêmes horaires que la mairie sauf :

Fermeture le mardi après-midi

LES SERVICES TECHNIQUESTél : 04 92 33 20 01

Astreinte technique urgences

(après 16 h et week-ends)Tél : 06 09 54 52 02

Occupation des salles sportives......Tél : 04 92 64 37 77 04 92 33 22 36

Occupation des autres salles communales..Tél : 04 92 33 22 36

Uniquement pour les personnes ne pouvant transporter des encombrants dans leur véhicule ou n'étant pas véhiculées (Mobilier et électroménager imposant uniquement). 1er et 2e mardi de chaque mois. Inscription préalable auprès de la Mairie (Services techniques)

CCAS.....Tél : 04 92 33 20 16

SERVICES PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION

Déchetterie de Château-Arnoux.....Tél : 04 92 64 28 48

Gratuit pour les particuliers (sauf gravats au-delà de 3 tonnes par an). Badge gratuit obligatoire. Accueil du lundi au samedi de 8h30-12h / 13h30-17h. Zone artisanale les Blâches Gombert 04160 Château-Arnoux

Les Jardins de la Cité - 04600 Saint-Auban - Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Fermé le jeudi après-midi. En raison de la crise sanitaire, ouverture normale le matin et sur rendez-vous l'après-midi.

CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN Bulletin d'informations de la ville

Directeur de la publication : René VILLARD

Commission communication : Ville de Château-Arnoux Saint-Auban 1 Rue Victorin Maurel, 04160 Château-Arnoux-Saint-Auban

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du directeur de la publication

Photographies : © Mairie © Associations Couverture « le Barrasson » : Myriam TARDIEU-ROCHAT

Création et mise en page : M. Pellegrini [grafist]
Service communication : Elisabeth MARTELET

and the second second second

Impression : Imprimerie de Haute-Provence

Dépot légal : Mai 2021

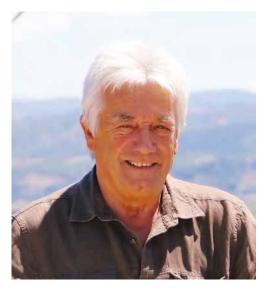
Ce numéro a été tiré à 3300 exemplaires

Le magazine municipal est imprimé sur du papier respectant la norme PEFC, avec encres végétales

SOMMAIRE N° 2

| /IE MUNICIPALE | |
|--|----------|
| TE MUNICIPALE | , |
| Service ADS | 4 |
| luestion de chats et de chiens | 4 |
| utte contre les moustiques | <u>5</u> |
| .a Cistude | اb |
| a democratie participative | 6 |
| accin Anti-covid | 7 |
| 'RAVAUX | |
| Ine nouvelle aire de jeux pour enfants | 8 |
| mmeuble communal : ca se précise ! | 9 |
| .es espaces verts | 9 |
| es espaces verts | 10 |
| DEVOIR DE MÉMOIRE | |
| arbre de la paix | 11 |
| Commémoration du 8 mai 1945 | 11 |
| lommage à Roger BURLE | 11 |
| | |
| OSSIER : LE BUDGET | |
| Côté fonctionnement | 12 |
| Côté investissement | 13 |
| ACTION SOCIALE | |
| e mobibus | 14 |
| e centre de loisirs | 14 |
| Point information jeunesse : prépare ta rentrée ! | 15 |
| a mutuelle communale | 15 |
| Groupe de travail Handicap | 16 |
| services à la personne | 17 |
| undi 8 mars : journée internationale du droit des femmes | 18 |
| A VIE ASSOCIATIVE | |
| e forum des associations | 10 |
| éroclub de Haute-Provence | 17 |
| veroctub de naute-rrovence | 40 |
| Nermodélisme | 17 |
| SSOCIATION ASBACASA | ZU |
| omité des fêtes | 20 |
| lan'C | 21 |
| oie et soleil a 70 ans | 21 |
| 'entrée des artistes | 22 |
| fonts et tam tam | 22 |
| (ickboxing | 22 |
| rail Loisirs CASA | 22 |
| e vélo à la portée de tous avec Second Cycles | 23 |
| aekwondo | 23 |
| JLM | 24 |
| ennis Club | 24 |
| JNAFAM | 24 |
| N BREF | |
| nauguration de la fibre | 25 |
| Panneaux lumineux | |
| Règles applicables à l'espace José Escanez | 26 |
| ections départementales et régionales | 26 |
| In point informatique public en mairie | 24 |
| a circulation dite «douce» | 27 |
| es commerces | 27 |
| lotre commune est labellisée «petites villes de demain» | |
| Piscine de Saint-Auban | 29 |
| Personnes âgées | |
| e conseil de sagese conseil de sages | 20 |
| | 47 |
| EDUCATION | |
| e plan de relance nymérique | 30 |
| nscription dans les écoles | 30 |
| es ruches | 30 |
| IFR Bléone Durance occupe la place Péchiney | 30 |
| Mission Locale | 31 |
| PATRIMOINE | |
| Remise des prix du concours | 32 |
| HISTOIRE LOCALE | |
| listoire du nom des rues de Saint-Auban | 22 |
| listoire du nom des rues de Saint-Audanlistoire d'un camping | ರು 27 |
| | 34 |
| NOUVELLES DE L'AGGLO | |
| Jne nouvelle manière de découvrir la cité de St-Auban | 35 |
| au et assainissement Poubelles allegées, budget maitrisé | 36 |
| Poubelles allegées, budget maitrisé | 37 |
| Sécurité | 38 |
| RIBUNE LIBRE | |
| .e mot de "CASA 2020 " | 39 |
| e mot de "Démocratie CASA" | 30 |
| DERNIÈRE MINUTE | |
| DERNIERE MINUTE | 10 |
| Protection de nos forêts | 4U |
| ivis de travaux | |
| Nuisances sonores | |
| Arrêté préfectoral | 41 |

ÉDITO DU MAIRE



René VILLARD,

Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban

2º Vice-président

Provence Alpes-Agglomération

délégué aux déchets

Chères Jarlandines, Chères Saint-Aubanaises, Chers Jarlandins, Chers Saint-Aubannais,

Voilà maintenant quelques mois que le Conseil municipal est installé.

Depuis le 3 juillet dernier, date d'entrée en fonction, nous développons un travail collectif avec l'ensemble de mes colistiers. Chacune, chacun ayant un rôle particulier, ce sont 22 personnes qui sont sur le terrain quotidiennement. Ils ont pris la mesure de la tâche qui nous attend pour la réalisation de l'ambitieux programme sur lequel nous avons été élus et nous nous y consacrons pleinement.

Merci pour les différents témoignages d'encouragement que vous nous faites remonter. Nous nous efforçons d'en être dignes.

Il n'est pas question d'oublier ceux qui ont fait un autre choix, l'an dernier. Nous sommes les élus de tous dans un esprit de respect, d'écoute et de tolérance.

Depuis le début de cette mandature, nous avons parmi nous un intrus : la COVID 19. Cette crise sanitaire sans précédent a modifié profondément nos habitudes et perturbe la vitalité de notre territoire, comme celle de tout le pays.

Nous subissons les fermetures partielles ou totales des espaces de culture et de convivialité. L'activité associative est paralysée. Nous avons dû annuler des rendez-vous importants comme le repas des aînés(es) ou les vœux du Maire.

Mais ce qui me touche le plus, c'est de voir l'ensemble des restaurants, cafés, commerces dits « non essentiels », notre centre culturel, nos salles de cinéma subir de plein fouet les conséquences de cette pandémie.

Face au danger, nous devons continuer à nous protéger en respectant les précautions indispensables et les protocoles sanitaires.

Il importe maintenant de limiter les conséquences économiques et sociales de cette crise, surtout pour les plus faibles, ceux qui risquent de perdre leur emploi ou pire l'ont déjà perdu.

Face aux drames sociaux qui se jouent, cette vie au ralenti aura eu le mérite de faire prendre conscience de l'importance des rapports humains, des liens familiaux et surtout de la nécessaire solidarité.

Si nous pouvons compter sur celle des citoyens, il reste du chemin à parcourir pour obtenir un accès pour tous aux vaccins, dont la production reste à ce jour aux mains de firmes privées.

Mais sans attendre le retour à la vie normale et vous pourrez en juger dans les pages de ce bulletin, nous mettons en œuvre des solutions au quotidien pour répondre à vos attentes.

Pour y parvenir, nous disposons de moyens limités car l'excédent(1) annuel a fortement diminué ces dernières années, ce que semble oublier la minorité du Conseil municipal dont certains ont occupé des postes importants.

Heureusement, l'apport financier du programme « Petites villes de demain » va, en partie, compenser les faibles subventions obtenues durant ces dernières années. Le poste de chargée de mission pour ce programme sera lui aussi subventionné à hauteur de 75%, ce qui n'est pas négligeable.

Pour finir, je veux une nouvelle fois remercier l'ensemble du personnel communal, de l'agent de terrain à la Directrice Générale des Services pour l'excellent travail accompli, pour leur aide dans le quotidien.

Un grand merci à vous tous pour votre implication dans le service public et auprès des habitants de notre commune.

SERVICE ADS

Le Service d'Autorisation des Droits des Sols se tient à votre disposition pour tous renseignements et enregistrements de vos permis et déclarations préalables de travaux.

Avant d'engager toutes démarches de réfection : toiture, abri de jardin, piscine... n'hésitez surtout pas à solliciter ce service qui est ouvert au public tous les jours de la semaine, sauf le mardi après midi, de 8H30 à 12H et de 13H30 à 17H :

Coordonnées : adscasa@mairie-casa04.fr - 04.86.89.10.14
Guillaume JULIEN
7ème adjoint délégué à l'urbanisme
au foncier et au cadre de vie

Quelques chiffres pour 2020 :

155 dossiers ont été traités :

- 57 certificats d'urbanisme d'informations,
- 03 certificats d'urbanisme opérationnels
- 24 permis de construire
- 70 déclarations préalables,
- 01 permis de démolir



QUESTION DE CHATS ET DE CHIENS

La question de l'errance des chats et chiens est plus que d'actualité. La crise sanitaire a ralenti les campagnes de stérilisation ou de gestion des populations des animaux errants et favorisé les abandons.

Le nombre d'animaux en divagation ou perdus est estimé à 1 animal pour 250 habitants par an. La divagation animale pose, outre des problèmes de protection animale (animaux accidentés), de potentiels problèmes de santé et de sécurité publiques (accidents sur la voie publique, morsures...).

La commune, adhérente à une fourrière, a programmé des interventions de saisies des chiens errants sur la voie publique. Les chiens seront conduits à la fourrière où les propriétaires devront s'acquitter d'une amende d'un montant de 70 € en jour ouvré ou 90 € le soir et le week-end pour les récupérer. D'autre part, l'identification des chiens et chats domestiques est obligatoire. (L.212-10 et D.212-66). A défaut, ils le seront par la fourrière qui facturera au propriétaire le montant de 60 €.

Pour ce qui est de la stérilisation, la Municipalité a voté en séance du conseil municipal, pour 2021, la stérilisation de 120 chats dont le montant est pris en charge pour moitié par la Municipalité et l'autre partie par la fondation 30 Millions d'Amis.

UN PETIT RAPPEL

La stérilisation permet d'éviter la prolifération de chats errants (un couple peut engendrer 20730 chats en 4 ans) et de limiter les maladies. Pour pouvoir être trappés, les chats éligibles doivent présenter diverses conditions : ils sont non identifiés, sans propriétaire et vivent en groupe dans des lieux publics de la commune en question.

Une fois stérilisés, les chats errants deviennent des chats libres.

✓ Ils remplissent une fonction sanitaire en chassant et contenant les populations de rats, souris.

- ✓ Ils ne se bagarrent plus et ne délimitent plus leur territoire par des urines malodorantes, plus de miaulements en pleine nuit, plus de poubelles visitées.
- ✓ Ils ne propagent plus des maladies infectieuses.
- ✓ La population des chats « errants » est stabilisée car, même stérilisés, ils continuent de protéger leur territoire en empêchant d'autres arrivants de s'installer.

Guillaume JULIEN 7^{ème} adjoint délégué à l'urbanisme au foncier et au cadre de vie



LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

Les beaux jours arrivent et avec eux la problématique des moustiques.

Lutter contre leur prolifération devient indispensable pour le bien être des habitants, mais aussi à cause des risques sanitaires que cela peut engendrer.

Dans le cadre de ses missions environnementales, afin de réduire la nuisance des moustiques avec des solutions alternatives et écologiques, la commune va installer des nichoirs à chauve-souris et oiseaux (mésange, hirondelle, martinet). Ces espèces sont en effet des prédateurs des moustiques : une chauve- souris peut en une seule nuit ingérer environ 3000 moustiques, et la mésange outre les moustiques et autres insectes, est le seul prédateur à consommer tous les stades larvaires de la chenille processionnaire.

La fabrication de ces nichoirs va être réalisée par le Pôle Médico Educatif (P.M.E.) la Durance, qui dans le cadre de la formation pré-professionnelle réalise des travaux de menuiserie. Tout en poursuivant ses missions environnementales la Commune valorise ainsi le travail effectué par des jeunes en situation de handicap et a donc signé une convention de partenariat leur permettant de réaliser ces nichoirs.

Ils seront installés sur le territoire de la commune avec l'aide et le travail d'expertise de différentes associations de protection de la nature, la Cistude, LPO et les services techniques.

Cette opération va dans le sens souhaité par la Collectivité de lutter contre la propagation des moustiques en incitant les habitants à acquérir des nichoirs et les installer dans leurs propres jardins. Les prix sont fixés à 25€ pour les chauves-souris et 10€ pour les oiseaux.

Pour les commandes, s'adresser au : Pôle Medico Educatif la Durance à Château Arnoux Contact 04.92.64.10.50.

Patricia AYMES 8ème adjointe déléguée à la tranquillité publique à l'environnement et à la faune sauvage. Brigitte PIERRAT – élue déléguée à la protection de la nature.



LA CISTUDE

La Cistude fait peau neuve

Conduite depuis sa création, il y a 12 ans, par Daniel MADE-LEINE, c'est maintenant Nathalie BOURRIEL qui prend le relais cette année et poursuivra, avec le soutien de Daniel, toutes les actions en gestation. Elles seront construites en coopération avec tous les membres de l'association et dans la convivialité.

La Cistude, association locale, naturaliste et conviviale, a pour objet de collaborer à la mise en place de la réserve naturelle régionale du lac de l'Escale. Elle lui apporte son soutien par l'éducation et la sensibilisation à la connaissance et à la protection de l'environnement. Elle participe à la protection de la faune, de la flore et du patrimoine géologique et archéologique de la zone du carrefour Bléone-Durance, ainsi que sur l'ensemble du territoire de Provence Alpes Agglomération

Ses partenaires sont les collectivités locales, les structures d'éducation, les associations de protection de la nature et les administrations. Elle œuvre à la mise en place d'un comité scientifique pour aider à la décision et assurer le suivi et l'évaluation des actions à mener dans cette zone.

« Nous avons à cœur « d'accompagner » pour asseoir un écotourisme respectueux : un tourisme de découverte de sites de nature vivante, avec le souhait de contempler des animaux mener leur vie sauvage et libre. Une découverte qui se pratique essentiellement au cours de balades à pied, ponctuées d'arrêts contemplatifs ; pratiquée par tous, quel que soit le niveau de connaissance du monde animal, l'âge ou la condition physique. »

Dès que possible, la Cistude vous présentera l'aboutissement d'un travail partenarial de plusieurs mois : une exposition sur "la Durance, couloir de migration, espace de vie" composée de 33 panneaux illustrés et explicatifs.

Jarlandines et Jarlandins : vous nous manquez ! Nous avons hâte de vous retrouver !

Vous avez envie de nous rejoindre?

Rien de plus facile : contactez Daniel MADELEINE Tél 06.84.09.96.50

mail : mabiloup@gmail.com ou Nathalie BOURRIEL

Tél 06.10.68.02.19

mail: lacistude.presidence@gmail.com

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE LOCALE

Le 17 Décembre 2020, le Règlement Intérieur (R.I) des « Conseils de Quartier » a été adopté à l'unanimité du Conseil Municipal. Conformément à ce vote, un appel de candidatures était adressé à tous les habitants inscrits sur les listes électorales, accompagné d'un dossier explicatif de nature à permettre de se déterminer en connaissance de cause. Ainsi donc, les 150 personnes ayant répondu favorablement, siégeant désormais « Conseils de Quartier » avec voix délibérative, ont été convoquées le 13 Mars dernier pour procéder, selon le règlement intérieur, à l'élection des « Comités de Gestion ». En mon absence, frappé par un deuil brutal la veille, l'animation de cette journée a été assumée conjointement par le Maire, la Directrice générale des services et A. Carmona (délégué aux quartier). Les « Comités de Gestion » ainsi élus par les « Conseils de Quartier » vont être à leur tour convoqués le samedi 12 juin au matin pour élire leur Président. Dès lors, l'organigramme spécifique à la « participative » locale Démocratie pourra être opérationnel. Compte tenu du fait qu'en période électorale certaines idées, assez éphémères et pour cause, germent dans certains esprits avides de clientélisme, il me semble nécessaire de préciser en quoi notre proposition est différente de la « Participation citoyenne » de l'actuel gouvernement.

Tout d'abord, les « Conseils de Quartier » ne sont pas une idée nouvelle,

puisque déjà incluse dans la loi VAIL-LANT du 27 février 2002. Ce qui est nouveau, c'est que l'on puisse administrer la preuve qu'elle est transposable aux communes rurales de 5 000 habitants. A ce sujet, la seule question de fond qui se pose aujourd'hui en France, consiste à se demander pour quelles raisons avoir tant attendu? Je précise, afin de dissiper toute équivoque, que la différence fondamentale existant entre les Conseils de Quartier que nous voulons mettre en place et l'idée opportuniste du gouvernement appelée « Participation citoyenne » (idée préalablement approuvée par une charte européenne du 19 Novembre 2009 et seulement le 07 janvier 2021 par la France, sous forme de décret portant sur le droit de participer aux affaires des collectivités locales), réside dans le fait que nos Conseils de quartier bénéficient d'un budget participatif, voté à l'unanimité lors du dernier C.M. Par voie de conséquence, les rôles dévolus à la fois aux « Conseils de Quartier » et aux « Comités de Gestion » de notre commune ne peuvent être que spécifigues. Pour mémoire, revenons rapidement sur ces rôles, illustrations concrètes de notre volonté de ne pas nous contenter de gérer des idées mais au contraire de passer à l'acte, conformément à notre conception de la « démocratie participative et citoyenne ».

Les « Conseils de Quartier » et a fortiori les « Comités de Gestion », de par leur constitution élective, sont des points d'encrage privilégiés en matière de cogestion. Ainsi donc, des rôles des 2 instances participatives, définis avec précision dans le dossier communiqué aux candidats éventuels, il ressort essentiellement qu'elles sont habilitées à faire des propositions concernant l'amélioration des conditions de vie, par exemple en matière de vie sociale, de solidarité, de jeunesse, d'animations ayant pour but de créer ou de consolider le lien social; elles peuvent aussi concerner les installations sportives et socioculturelles, les espaces verts, le fleurissement, la propreté environnementale, sans oublier la sécurité, la voirie, la circulation, les ordures ménagères, l'éclairage public, enfin tout ce qui peut contribuer à améliorer la vie du quartier, etc...

Ces propositions seront portées auprès de la Municipalité par le Comité de Gestion de chaque Conseil de Quartier. Réciproquement, la Municipalité pourra consulter le Conseil de Quartier/Comité de Gestion pour l'élaboration, la mise en œuvre, et l'évaluation des actions concernant le quartier. Nous reviendrons, dans un prochain bulletin municipal, sur le fonctionnement des 4 Comités de Gestion et sur le rôle assigné à leur Président, étant entendu que si les Conseils de Quartier et les Comités de Gestion disposent d'un budget participatif, ils n'ont ni l'un ni l'autre un statut juridique.

Jacques DALCANT Conseiller Municipal délégué à la Démocratie participative

CONSEILS DE QUARTIER : COMPOSITION DES COMITES DE GESTION SUITE AUX ELECTIONS DU 13 MARS 2021

| | Bureau | Représentants des habitants | Représentants du Conseil Municipal | Associations |
|--|--------|---|--|--|
| | 1 | ALLAMANNO Bernard DELBOIS Laurence GANZOIN Raymond HERISSON Martine PINI Laurence | CAMUSSO Eric PIERRAT Brigitte | APAJH ELANC' POINT RENCONTRE |
| | 2 | BREMOND Céline GIRAUD Serge LINARES Noël MURU Bruno VUOSO Eric | DI GIOVANNI Alexandre HERNANDEZ Antoine | APAJH ASS. SPORTIVE BOXE ANGLAISE ELANC' |
| | 3 | DELAHAYE Jennifer DESRUMAUX Aurélie LAQUET René MASINI André SACCO Virginie | LAOUET Laura RISSO Gilbert | JOIE ET SOLEIL M.J.C. USCASA BASKET |
| | 4 | AMAYENC Roselyne BRUNET Sylvain CARAVOL Rémi FAYET Audrey OHDA Mennana | JULLIEN Bernard TOUMANI Soréa | JOIE ET SOLEIL LA MARELLE M.J.C. |

VACCIN ANTI-COVID : LA VILLE ACCOMPAGNE SES SÉNIORS

Dans le cadre de la campagne de vaccination lancée par le Gouvernement, la Municipalité a, dès le 18 janvier dernier, mis en place un service de transport (Elus et taxis) pour ses administrés âgés de 75 ans et plus qui ne peuvent pas se déplacer pour se faire vacciner contre la Covid-19.

Elle a également lancé une aide pour celles et ceux qui le demandaient, pour la prise de rendez-vous dans les centres de vaccination Covid-19

Ce service a été très sollicité, car près de 150 personnes ont déjà bénéficié de ce soutien pour les deux vaccins.

Dès le début de la campagne de vaccination, Monsieur le Maire a fait la demande auprès de l'Agence Régionale de Santé et de la Préfecture pour devenir un centre de vaccination.



Aides municipales pour les raccinations

Les séniors de plus de 80 ans ont beaucoup apprécié l'aide municipale, pour la prise des rendez-rous et du transport rers le centre de raccination de Sisteron.

Les anciens adressent leurs plus sincères remerciements à :

Monsieur le Maire à rons les membres du conseil municipal an personnel de la mairie et à rons les bénéroles qui ont travaillé pour la bonne cause.

Ces personnes âgées habitant notre commune adressent leurs félicitations à notre jennesse qui pense à la vie difficile de leurs parents sons la covid 19.

Extrait d'un courrier d'un administré M. Gérard LAVIGNOTTE



SIENTÔT

UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX POUR ENFANTS AU STADE GRABINSKI DE SAINT-AUBAN

D'ici cet été, dans la continuation du city stade et du skate park, sera implantée cette nouvelle structure ludique pour enfants.

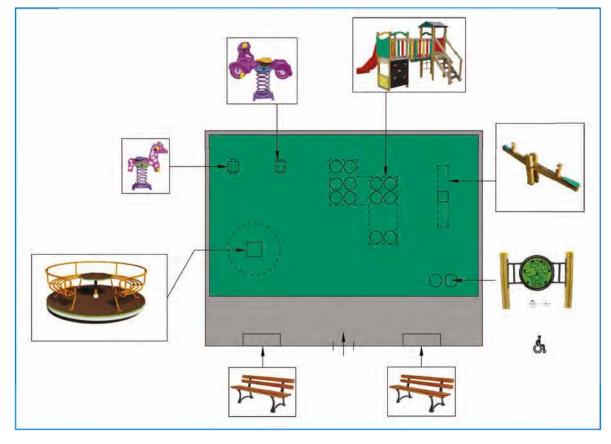
Issue du déplacement de l'ancien espace de jeux « José CARLI », réalisé par le Comité d'établissement de l'Usine dans les années 1990 et du démontage, l'année dernière par mesure de sécurité, du mobilier vieillissant.

La nouvelle aire de jeux sera protégée et sécurisée (clôture, dalles amortissantes...) et accessible aux personnes en situation de handicap.

Marc ROVIRA 3ème adjoint délégué aux travaux et à l'énergie renouvelable.



Cette réalisation, impulsée par l'adjoint aux travaux Marc ROVIRA ainsi que les conseillers municipaux Soréa TOUMANI et Stéphane FAYET, sera implantée par les agents des services techniques de la ville, dirigés par le Directeur Philippe DUEZ et son adjoint Didier DESANTI.



IMMEUBLE COMMUNAL : ÇA SE PRÉCISE!

Malgré les problèmes rencontrés, en cette période de crise sanitaire COVID 19, dans la gestion du chantier avec les entreprises et les fournisseurs, les travaux devraient s'achever courant mai grâce au travail de coordination et de suivi du directeur des services techniques et son équipe, Philippe DUEZ.

L'immeuble communal pourra de nouveau accueillir les associations et les entreprises pour l'organisation de réunions, colloques et différentes assemblées, dans des conditions optimales de confort.

Rappel de l'objectif de ces travaux :

- Rendre accessibles les 3 niveaux du bâtiment aux personnes à mobilité réduite par la création d'un ascenseur, la pose de portes normalisées, des sanitaires fonctionnels, l'intégration d'une rampe sur le parvis, l'installation d'une passerelle et la création d'une entrée au deuxième niveau.
- Rénover les 2 salles de réunion par :
 - ✓ L'installation d'un chauffage du type pompe à chaleur air/air réversible
 - ✓ L'isolation intérieure

- ✓ Le traitement acoustique
- ✓ Le système de ventilation performante
- ✓ L'éclairage au moyen de LED variable pour économiser l'énergie
- ✓ L'équipement vidéo/projection intégré
- ✓ Le changement du mobilier
- La création d'un espace détente au 1^{er} étage avec distributeur de boissons.

Marc ROVIRA 3ème adjoint délégué aux travaux et à l'énergie renouvelable.





LES ESPACES VERTS

Un effort particulier sera apporté par l'équipe des espaces verts des services techniques de la Ville, sous la responsabilité d'Olivier REBOUL et de son adjoint Stéphane VILLARD, pour le fleurissement et l'embellissement de la Commune.

En attendant la pose prochaine des fleurs, un travail visuel a été réalisé. En voici un aperçu...







Merci à Mireille, Jean-Michel, David, Daniel, Laurent, Jean, Gérald, Brice et Teddy ... qui œuvrent au quotidien.

LA COMMUNE RÉHABILITE SON PARC DE LOGEMENTS LOCATIFS!

Sous la houlette de l'adjointe aux affaires sociales Francine OBELISCO, en coordination avec l'adjoint aux travaux, le service foncier et les services techniques de la ville, l'opération « réhabilitation » bat son plein.

En effet, ce sont une quinzaine de logements qui n'étaient plus occupés, vieillissants et ne respectant plus les normes, qui sont en cours de rénovation par le personnel communal.

Cela permettra à des administrés de trouver un logement décent à loyer modéré et à la municipalité de percevoir des revenus locatifs.

Marc ROVIRA 3ème adjoint délégué aux travaux et à l'énergie renouvelable.









Merci à l'équipe bâtiment gérée par Emmanuel HALSOUET et son adjoint Daniel BARNEOUD renforcée par les équipes maîtrise d'ouvrage, Logistique et Voirie avec Baptiste, Philippe, Stéphane, les deux Bruno, Francis et Anthony,

L'ARBRE DE LA PAIX



L'ARBRE DE LA PAIX était planté par les élèves de la classe de CP-CE2 de l'école Élise et Célestin Freinet, lundi 29 mars après-midi, boulevard de la Liberté.

Beau moment d'échanges et de promotion de la Culture de la Paix en présence de Monsieur le Maire et de plusieurs élus.

Cette initiative faisait suite à la décision adoptée à l'unanimité par le Conseil

Municipal de faire de CHATEAU-AR-NOUX-SAINT-AUBAN une nouvelle COMMUNE DE LA PAIX.

Réunis autour de leur nouvelle plantation, un Ginkgo Biloba, les petits élèves ont compris ce qu'était le symbole fort de cet arbre, le seul qui ait résisté au bombardement atomique sur Hiroshima, en 1945.

Puis, par petits groupes, les élèves ont présenté les dessins réalisés en com-



mun pour expliquer comment ils concevaient la Paix.

Les drapeaux de la Paix tenus par plusieurs petites mains pacifistes flottaient dans l'air et c'était bien.

Cet après-midi initié par le Mouvement de la Paix de Manosque et ses environs dans le cadre de son programme « Education et Culture de la Paix » sera reconduit dans les prochaines années, avec d'autres écoles, en des temps meilleurs où la Paix sanitaire sera revenue et où l'on pourra travailler en toute liberté, sans restriction.

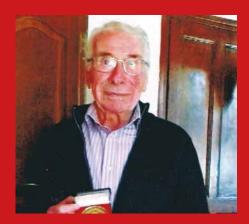
COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

76ème Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945. En présence de Monsieur Michel DESTREMONT, Président de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants d'Afrique du Nord, Monsieur le Maire René VILLARD entouré du 1er adjoint Gérard BENOIT et de la 2ème adjointe Francine OBELISCO.



CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN - BULLETIN MUNICIPAL N°2

HOMMAGE ROGER BURLE



En février dernier, M. Roger BURLE nous quittait. C'était un fidèle portedrapeau, toujours soucieux d'être présent ou d'apporter son aide lors des manifestations patriotiques. Comme le dit Michel DESTREMONT, Président de la FNACA, « ces symboles restent la mémoire vive de l'action et de l'engagement de la France qui se souvient, honore ses enfants disparus, ses résistants ».

COMMENT A ÉTÉ VOTÉ LE BUDGET

Une étape importante pour la vie communale, car au-delà du fonctionnement quotidien, ce budget acte la réalisation d'une cinquantaine de grands et petits projets d'investissements. Des projets allant de l'aire de jeux pour les enfants à la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle.

Ce budget a été ponctué de plusieurs moments de préparation. La présentation de l'étude prospective et financière 2020/2025 par la consultante P.Darellis en conseil informel en février, le débat d'orientation budgétaire et la commission des finances en mars. Et le 18 mars, une présentation des

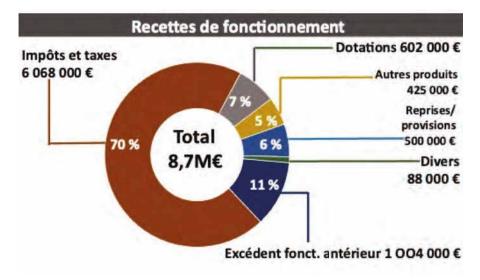
orientations budgétaires à la population sous une forme totalement inédite, à savoir en direct et via la page Facebook de la commune, façon de pallier à la réunion publique participative que nous n'avons pu organiser en raison des contraintes sanitaires.

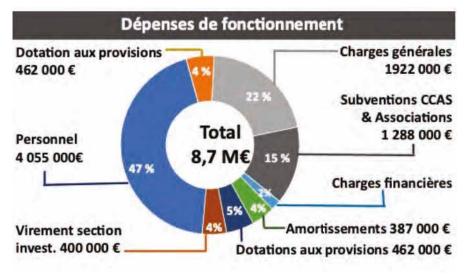
Un budget important: 8,68 M en fonctionnement et 4,76 M en investissement,

...et en même temps il ne traduit que des priorités. Nos marges de manœuvre et de décision sont étroites, enserrés que nous sommes, entre des dépenses quasi obligatoires, des charges nouvelles liées à la crise sanitaire, des dotations de l'Etat encore et toujours à la baisse et une épargne nette (*), elle aussi orientée à la baisse depuis 6 années.

(*) L'épargne nette correspond au résultat de gestion annuel de la section de fonctionnement, elle permet le financement des dépenses d'équipements, d'investissements. Alors que de 2015 à 2019, elle progresse en moyenne de 38 % pour l'ensemble des communes de 5 à 9 999 hab, pour notre commune elle régresse de 42 %. Voir graphique évolution de l'épargne nette.

CÔTÉ FONCTIONNEMENT





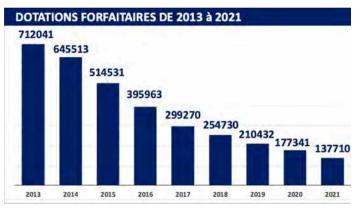
A Château-Arnoux-Saint-Auban plus de 90 agents donnent du sens à l'action et de la vie à l'action publique communale. La dépense « personnel » représente près de 47 %, les charges générales près de 22 %. La subvention au CCAS et aux associations soulignent l'attachement de la commune à l'action sociale, au secteur enfance jeunesse et à l'action associative dont nous savons le rôle incomparable qu'elles jouent dans la vie et l'animation de la cité.

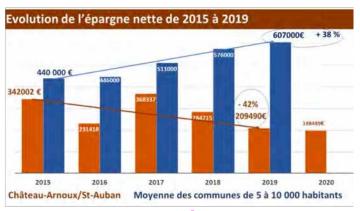
Ce budget inclut des dépenses destinées au fleurissement de la ville, à la probabilité d'un centre de vaccination covid 19 et la création d'une maison de santé pluri professionnelle, dont le projet avance et se dessine avec l'étude de potentiels locaux, et des rencontres avec les professionnels de santé.

Conséquence, entre autres, d'une nouvelle baisse des dotations de l'Etat, les recettes de fonctionnement sont orientées à la baisse. En 2013 la dotation forfaitaire annuelle était de 712 041 $\ensuremath{\in}$, cette année, avec encore une nouvelle baisse de 40 000 $\ensuremath{\in}$, elle chute à 137 710 $\ensuremath{\in}$!

Sur la période 2013-2021 la commune aura été privée de près de 3 M €, c'est énorme! Que d'investissements, que d'actions utiles pour la commune et ses habitants nous aurions pu réaliser.







PAS D'AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ

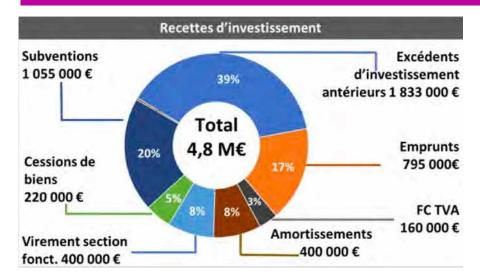
C'est une volonté forte de la commune de ne pas alourdir davantage les charges des ménages, de ne pas nuire à l'attractivité de la commune, dont le nombre d'habitants est en légère baisse depuis plusieurs années et de ne pas céder au choix pernicieux que l'Etat nous suggère, à savoir augmenter la fiscalité pour compenser les pertes en dotations que nous subissons.

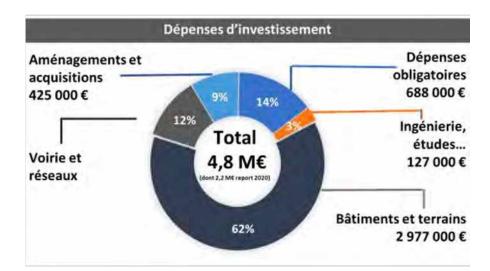
Pour compenser la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales, les communes récupèrent à partir de cette année la part de taxe foncière sur les propriétés bâties perçue par le Département.

Par conséquent, le taux de référence de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties en 2021 correspondra à la somme des taux 2020 de la commune (26,18%) et du département (20,70%) soit 46, 88%.

Ce transfert n'aura donc aucun impact sur le montant de taxe foncière réglé par le contribuable.

CÔTÉ INVESTISSEMENT





Les projets d'investissements, près d'une cinquantaine, grands et petits, portent sur une dépense de 4,3 M € dont près de la moitié sont des reports de l'année antérieure. Ils concernent des secteurs comme les écoles, la petite enfance, l'enfance jeunesse, les bâtiments, la voirie, et nouveauté un budget participatif de 60 000 € pour des opérations d'amélioration du cadre de vie sera dédié aux 4 conseils de quartier.

Ces projets, pour quatre d'entre eux, (1M €) s'inscrivent dans le « plan de relance » permettant d'espérer un subventionnement à 80 %. Le montant des subventions allouées et attendues (1,7 M€) devrait financer 36 % des opérations d'investissements, l'excédent cumulé antérieur de 1,8 M€, plus de 38 %. Le budget qui vous est proposé témoigne d'une volonté forte, celle d'être créatifs, combatifs et déterminés pour notre commune, que nous voulons attractive, embellie, dynamique, citoyenne et solidaire. Vous le savez notre commune a été retenue pour intégrer le programme « Petites Villes de Demain » (1000 villes-3Mds €). C'est une opportunité que nous saisissons. programme vise à donner aux communes les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation pour redevenir des villes dynamiques.

> Gérard BENOIT 1er adjoint délégué aux finances

Voilà, un budget primitif « ambitieux » et c'est avec rigueur et efficience que nous nous attacherons à le réaliser, et, en préservant une épargne nette positive.

La crise sanitaire a créé un malêtre indéniable pour tous, accentué pour les personnes isolées et dites vulnérables. Nous sommes très attentifs, à leur écoute et mettons tout en œuvre pour apaiser cette situation, dans les domaines sur lesquels il nous est possible d'en reprendre la suite et accompagner.

Les services municipaux et du CCAS sont à vos côtés pour vous aider à passer cette période difficile en vous facilitant notamment l'accès aux vaccinations, le transport jusqu'aux centres mais également pour continuer à utiliser de manière optimale les services existants.

C'est ainsi que le service de restauration scolaire a dû s'adapter aux nouvelles mesures. Le

regroupement des enfants sur un seul lieu a été proscrit pour la sécurité de tous et les repas sont servis sur 3 sites (Paul Lapie, Font Robert et salle des fêtes). Cette réorganisation a nécessité un renfort conséquent en personnel qui a évolu é de 17 à 26.

Ce service, comme d'autres en France a été touché par le COVID il y a quelques semaines. Nous avons voulu être réactifs. C'est ainsi que, soucieux de ne pas mettre dans l'embarras les parents, nous avons fait le choix de maintenir le service en isolant le personnel permanent et en recrutant une nouvelle équipe. Les locaux ont été également désinfectés par une société spécialisée. Ces mesures exceptionnelles ont permis maintenir ce service pour la satisfaction de tous.

Nous avons assuré ces dernières semaines comme souhaité par les directives gouvernementales, l'accueil des enfants des personnels dits prioritaires (professionnels de santé...). Pour les soutenir et té-moigner toute notre reconnais-sance, la Municipalité et le CCAS ont décidé d'accorder la gratuité pour la fréquentation de ces services enfance (garderie, centre de loisirs, restaurant scolaire...) pendant cette période de confinement.

> Francine OBELISCO – 2ème adjointe déléguée aux affaires sociales, à la solidarité et au logement.

LE MOBIBUS

Courses, rdv médicaux ou autre... Transport gratuit à la demande, le MOBIBUS complète le service de navette communale pour les personnes de 65 ans et + ne disposant pas de moyen de locomotion.

En cette période de crise sanitaire, le MOBIBUS s'adapte : nombre de passagers limité à 4, une inscription par

semaine, port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique à disposition.

Service sur inscription. Pour tout renseignement, contacter le CCAS au 04 92 33 20 16



LE CENTRE DE LOISIRS

LE CENTRE DE LOISIRS « LA PASSERELLE » : MISE EN PLACE D'UN SERVICE D'ACCUEIL MINIMUM POUR LES PERSONNELS INDISPENSABLES À LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Pour les deux semaines de vacances scolaires, décalées par l'Etat du 12 au 26 avril, l'équipe du CCAS et de son centre de loisirs s'est mobilisée pour permettre l'accueil des enfants dont les parents sont reconnus « Personnels prioritaires ». Un maximum de 10 enfants a été accueilli dans des conditions certes particulières mais dans une ambiance très familiale, pleine de bonne humeur. Sortie d'une heure au stade, activités manuelles, loisirs créatifs, découverte de nouveaux jeux de société, jardinage ont été au rendez-vous sur ces deux semaines.

Le volontariat et l'implication de Sylvana à l'entretien et au service de repas, de Sophie et Nicolas à l'animation, de Jean-François à la direction et de Camille et Anthony, stagiaires en formation professionnelle, a permis à ces enfants d'avoir un temps de loisirs malgré ce confinement.

Toute l'équipe du centre de loisirs est en marche sur l'organisation des vacances d'été. Le programme d'animations sera présenté aux familles dès le mois de juin 2021.

POINT INFORMATION JEUNESSE : PRÉPARE TA RENTRÉE!



Le Point Information Jeunesse organise en juin l'opération « Prépare ta rentrée ».

Au menu, des accueils personnalisés pour préparer et organiser au mieux sa future vie d'étudiant : trouver un logement, comment s'inscrire à la sécurité sociale ou à une mutuelle, les outils pour trouver un contrat étudiant,

s'organiser dans son travail, utilisation des transports, aides aux démarches administratives, etc.

Des ateliers thématiques pourront être organisés en fonction de l'évolution des contraintes sanitaires.

Le but : aider au mieux les étudiant(e)s pour un démarrage serein à la rentrée 2021, et partir avec un maximum de clés en mains !

Accueil gratuit, anonyme et sans rendez-vous.

POINT INFORMATION JEUNESSE

Maison des Associations de la Jeunesse et de la Culture 11, route Nationale 96 04160 CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN Renseignements au 04.92.31.29.35 ou pij@mairie-casa04.fr ou www.facebook.com/pijcasa04



LA « MUTUELLE COMMUNALE » LE 1^{ER} JUILLET 2021

La santé, l'accès aux soins pour tous participent au bien-être de chacun. Pour cela, bénéficier d'une complémentaire santé est indispensable.

C'est la raison pour laquelle notre commune s'engage aux côtés de son Centre communal d'action sociale (CCAS), auprès de ses administrés, en leur proposant une « mutuelle communale » à la fois responsable et solidaire, à des tarifs négociés en partenariat avec une mutuelle de proximité ; la Mutuelle de France Alpes du Sud.

Si cette mutuelle s'adresse bien évidemment aux 10 % de nos concitoyens « sans mutuelle », elle est accessible aussi à tous, sans limite d'âge, sans questionnaire de santé ni délai de carence, quels que soient les revenus, la situation familiale ou professionnelle. La seule condition pour pouvoir en bénéficier est de résider dans la commune.

Trois niveaux de garanties seront proposés et dénommés, la Riaille, le Barrasson et le Fournas.

À partir de 20 € par mois, tiers-payant, reste à charge zéro, appelé 100 % santé seront proposés.

Des services de proximité

Participation aux activités physiques et sportives : 20€/an/adhérent

Prise en charge des consultations diététique et psychologique

C'est au mois de juillet que La mutuelle communale sera opérationnelle avec l'ouverture dans la commune d'une permanence dédiée, les 1^{er} et 9 juillet.



GROUPE DE TRAVAIL AU HANDICAP

Pour utiliser au mieux ce nouvel outil sur notre Commune qu'est la « Délégation au Handicap », nous préparons la constitution d'un futur Groupe de Travail au Handicap.

Les membres permanents qui le composeront seront ;

- Trois administrateurs élus(es): Mme OBELISCO Francine (Vice-Présidente du CCAS et Adjointe aux affaires sociales), Mme TOUMANI Soréa (Administratrice CCAS, Conseillère Municipale déléguée au handicap), M. RISSO Gilbert (Administrateur CCAS, Conseiller Municipal délégué à la santé et aux personnes âgées).
- Deux administrateurs nommés, représentants des associations de personnes en situation d'handicap : M. CANA-VAGGIO Patrice (Administrateur CCAS et APAJH), M. RABHI Maklouf (Administrateur CCAS et UNAPEI).

Notre souhait de donner ou redonner la parole à celles et ceux qui sont concernés au quotidien par des situations handicapantes, nous impose naturellement d'y inclure, une ou deux personnes de la commune en situation de handicapainsi qu'une personne aidante.

Notre objectif est que, l'existence aujourd'hui et dans les années futures de cette nouvelle délégation, soit réellement utile aux usagers en situation d'handicap ainsi qu'à leurs aidants, qu'ils puissent y trouver concrètement un outil à leur service. Ce groupe sera ponctuellement enrichi par l'intervention (sur invitation) de personnes compétentes en fonction des sujets qui y seront traités. Nous envisagerons des échanges d'expériences avec des communes et élus(es) qui ont la même délégation au handicap, ce qui nous permettra de servir au mieux le public visé.

Nous comptons également, nous inspirer de la CHARTE « COMMUNE – HANDICAP » :

https://www.amf.asso.fr/m/document/fichier.php?FTP=CHARTE_COMMUNEHANDICAP_537.pdf&id=7396

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à prendre contact avec :

Soréa TOUMANI : s.toumani@mairie-casa04.fr (Conseillère Municipale Déléguée au Handicap)

Francine OBELISCO: f.obelisco@mairie-casa04.fr



La Municipalité a été contactée pour mener à bien un projet de logements inclusifs sur son territoire.

Qu'est-ce qu'un habitat inclusif? C'est une solution de logement pour les personnes âgées et les personnes présentant un handicap. Cette forme d'habitat constitue une alternative à la vie à domicile et à la vie en établissement. Les habitants y vivent dans des espaces privatifs, tout en partageant des espaces communs et un projet de vie sociale

Très favorables à cette démarche prévue dans notre programme social, nous mettons tout en œuvre pour faire aboutir cette opération. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ce projet très important pour tous.

Francine OBELISCO – 2^{ème} adjointe déléguée aux affaires sociales, à la solidarité et au logement.

SERVICES À LA PERSONNE

Association La Populaire Aide et services à la personne

Perte d'autonomie, handicap, maladie, situations difficiles... La Populaire est là pour vous aider au quotidien

La Populaire est une association familiale et culturelle, de loisirs et de solidarité régie par la loi de 1er juillet 1901. Depuis 50 ans déjà La Populaire est au service des familles, personnes isolées, retraités, personnes âgées, personnes handicapées.

La Populaire intervient quasiment sur l'ensemble du département des Alpes de Haute Provence proposant ainsi à tous les habitants du département un service de proximité.

Une f dynamique et compétente partage des valeurs fortes telles que l'engagement, le professionnalisme, la solidarité, la satisfaction et le respect de la personne.

Nos prestations:

- Aide à domicile (ménage, repassage, courses, repas...)
- Services à la personne (aide à l'hygiène et à l'autonomie, à la mobilité, maintien des compétences, compagnie, soutien des aidants familiaux...)
- ► Soutien à la parentalité (aide à un mieux-être physique et relationnel, médiation familiale...)
- Autres assistances (assistance administrative, téléassistance...).

Sur notre commune. 32 salariées interviennent auprès de 140 habitants.

Nous joindre Permanence Bourse du Travail 2 Chemin du Lac CHATEAU-ARNOUX/SAINT-AUBAN

Tél.: 06.07.49.84.46

E-mail: lapopulairechateauarnoux@orange.fr



ASSOCIATION L'ADMR:

Une nouvelle organisation pour l'ADMR Moyenne Durance



L'ADMR Moyenne Durance, installée au 12 G rue Adrien BADIN à Saint-Auban, intervient auprès des personnes âgées et des familles afin de leur apporter une aide à domicile adaptée et accessible à tous, de la naissance à la fin de vie

Depuis le mois de septembre 2020, un nouveau bureau est constitué par :

- Mme Chantal BARDIN, Présidente
- Mme Danièle BREMOND, Vice-Présidente
- Mr René FOUCHER, Trésorier
- Mme Béatrice HUARD, secrétaire

L'équipe administrative est actuellement structurée autour de:

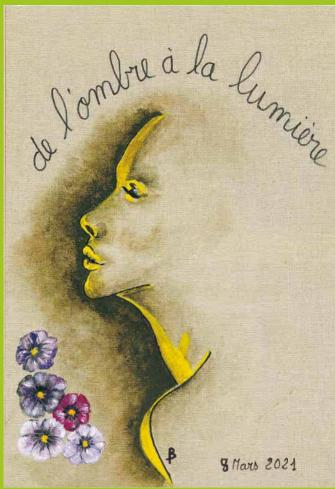
- Mme Ida BASILE, secrétaire comptable
 Mme Adeline CAPDEBOS, secrétaire
- Mme Marion GUERINEAU, assistante de secteur, chargée du lien entre les bénéficiaires et les intervenantes de l'Association

Le nombre des intervenantes est de 24, elles interviennent 7j/7 auprès des 160 bénéficiaires actuellement inscrits auprès de l'ADMR Moyenne Durance.

Pour tout renseignement, nous sommes à votre disposition au 04 92 35 10 58

LUNDI 8 MARS : JOURNÉE INTERNATIONALE DU DROIT DES FEMMES





Dessin réalisé par Brigitte PIERRAT, conseillère municipale

Malgré les contraintes imposées par la crise sanitaire, la Municipalité et plus précisément, Nathalie SZAFRANSKI, l'élue déléguée à l'égalité homme – femme ainsi qu'à la maltraitance a tenu à maintenir des initiatives pour la journée internationale du droit des femmes le 8 mars dernier.

Les femmes dont la crise a mis en évidence à la fois le caractère central de leurs contributions et la charge disproportionnée qu'elles portent.

Force est de constater que bien que le monde ait réalisé de grandes avancées, aucun pays n'a encore atteint l'égalité Homme - Femme.

Pour l'occasion, la Ville a décidé d'organiser une exposition pour les mettre à l'honneur. Pour qu'elle puisse être accessible malgré les mesures liées au coronavirus, cette exposition a eu lieu sur la place Péchiney lors du marché de Saint-Auban ainsi que de manière virtuelle sur le site Web de la Commune : www.youtube.com/watch?v=6DTdHBYYQBU&t=81s

Elle montre, en image et en musique, les avancées dans ce combat, des portraits de « femmes qui nous inspirent, pour toujours élargir le « champ des possibles ».

Ce champ des possibles, que l'on souhaite ouvert aux femmes dans tous les domaines sans exception : la science, la culture, le sport, la politique, l'entreprenariat... Le quotidien !

Nathalie SZAFRANSKI élue déléguée à l'égalité Femme-Homme - Maltraitance.

FORUM DES ASSOCIATIONS



Dans le cadre de l'organisation du 1^{er} forum des associations de la nouvelle équipe municipale, la Ville a souhaité associer une stagiaire, étudiante en licence évènementiel et relations publiques pour améliorer le concept de l'évènement dans le visuel ainsi que dans son organisation. L'occasion également pour la jeune Lou MIKAELIAN, de parfaire sa formation de 12 semaines dont la mise en situation est obligatoire.

C'est ainsi qu'elle a pu prendre le soin de rencontrer les responsables des associations pour recueillir leurs attentes et prendre en compte ce qui pouvait être amélioré pour que cet évènement qui est avant tout leur fête soit une réussite.

Le rendez-vous est donné pour cette manifestation, le 12 septembre prochain, toute la journée, à l'Espace José ESCANEZ.

Bernard JULLIEN - 5ème adjoint délégué au sport et lien avec les associations.



Nouvelle organisation du service administratif des sports.

Magali CARMONA – m.carmona@mairie-casa04.fr Tél: 04.92.64.37.77

Murielle ESSAIDI – m.essaidi@mairie-casa04.fr Tél: 04.92.33.22.36

AEROCLUB DE HAUTE PROVENCE



L'Aéro Club de Haute Provence situé sur la partie Est de l'aérodrome de Château Arnoux Saint Auban (coté usine ARKEMA) est à l'origine de ce « camp d'aviation ».

Prenez les commandes d'un avion que vous soyez débutant ou initié.

L'ACHP est une association qui met ses avions à la disposition de ses membres. C'est aussi une école de pilotage qui, avec ses trois instructeurs, peut vous permettre de faire vos premiers pasen l'air. Contrairement aux idées reçues, apprendre à piloter n'est pas un rêve inaccessible. Cela représente un coût non négligeable mais la formation est étalée dans le temps et chacun peut progresser à son rythme.

L'Aéro Club de Haute Provence a des conventions avec plusieurs établissements scolaires dispensant les cours de BIA (Brevet d'initiation Aéronautique) permettant lors de l'obtention du brevet d'effectuer un vol d'initiation. Un vol en avion, pour une balade ou un vol découverte est une expérience unique et inoubliable que vous pouvez vivre en aéroclub.

Toutes les informations sur nos prestations (école de pilotage, vol montagne, vol découverte ...) sont visibles sur notre site internet : aeroclubhauteprovence.blogspot.com. Vous pouvez venir nous voir lors d'une promenade sur l'aérodrome de CHATEAU ARNOUX SAINT AUBAN (veillez cependant à appliquer les mesures de sécurité liées aux activités aériennes annoncées sur les panneaux)

AEROMODELISME

Le club de modélisme est heureux de vous accueillir sur la plateforme de Saint-Auban

Nos activités encadrées par des adhérents qualifiés, se déroulent toute l'année pour les membres âgés de 5 à 85 ans.

Nous accompagnons toute personne désirant apprendre le pilotage ainsi que la construction d'avion, planeur, hélicoptère dans un local où vous trouverez tout le



matériel ainsi que des machines adaptées à la fabrication de modèles réduits.

Nous sommes actuellement une trentaine de membres.

Nous serons heureux de vous compter parmi nous dans une ambiance chaleureuse tous les week-ends.

Contact M. PATRICK Francois 07.81.86.91.67 La secrétaire Mme BOURRIEL Christine 07.83.20.09.13

ASSOCIATION A.S.B.A.C.A.S.A.

(Association Sportives de Boxe Anglaise à Château-Arnoux / Saint-Auban)



Notre association de Boxe Anglaise, a vu le jour le 04 janvier de cette année 2021. Elle a comme ambition de répondre à une attente de nombreux de nos jeunes filles et garçons et leurs parents qui sont enthousiasmés qu'une association de Boxe Anglaise s'installe dans notre Commune.

Ce sport populaire mixte, va non seulement créer un lien social en réunissant des jeunes d'âges différents autour d'une même passion qui participe à développer une certaine habileté et assurance mais également de la solidarité entre eux et notamment les plus âgés envers les plus jeunes.

Cette association a pour objet de créer des liens entre des jeunes de 11 ans à 25 ans afin de faciliter les échanges amicaux autour de la Boxe Anglaise. Dans ce but elle pourrait organiser et animer des ateliers d'activités, de type (liste non exhaustive) :

Sportives en intérieur comme en extérieur :

• Boxe anglaise: initiations, entrainements, matchs amicaux ...etc.,

La boxe anglaise est un sport qui accroit ; le courage, le dépassement de soi, la détermination, la constance. Elle permet de développer, dépasser ses capacités physiques telles que ; la vitesse, la force, résistance, agilité, synchronisation, le contrôle de soi. Cette pratique a le mérite également de renforcer l'esprit d'équipe et le respect entre les boxeur(euse)s.

Dès que la crise nous le permettra nous commencerons nos activités et veillerons scrupuleusement à ce que soit respecter les consignes sanitaires durant cette période (masques, distanciation, gel, lavages réguliers des mains...), c'est pour cela que nous nous limiterons dans un premier temps à des entrainements sans aucun contact et le plus possible à l'extérieur.

> Le Président : Monsieur BENHAMED Brahim Le Trésorier : Monsieur HAMMADA Mohamed



L'association « Chato Latino », créée en 2019, vous propose sur Château Arnoux saint Auban de découvrir la pratique de danses latines comme la salsa, Bachata, Kuduro.

Dès septembre 2021, si la situation sanitaire nous le permet, nous serons présents à la Maison des Associations le lundi soir à partir de 20h.

Nous vous attendons donc nombreux à la rentrée et d'ici là prenez soin de vous

Salsa votre

COMITÉ DES FÊTES

Soucieux de divertir nos concitoyens, le nouveau comité des fêtes de Château-Arnoux-Saint-Auban va tout mettre en œuvre pour apporter une touche de bonne humeur et de gaieté en organisant plusieurs manifestations festives, tout en respectant les contraintes liées au contexte sanitaire actuel.

A court terme, la fête de Château-Arnoux se déroulera du 18 au 21 Juin prochain.

La fête de Saint Auban aura lieu elle, du 16 au 19 juillet avec ses bals (Samedi - Dimanche - Lundi) et le lundi son feu d'artifice pyrotechnique. Si notre liberté est retrouvée, de nombreuses surprises seront proposées sur ces 3 jours pour redonner de la joie et du plaisir aux petits et grands. L'association est uniquement composée de bénévoles, chacun donnant un peu de son temps et de sa personne.

Pour tous il s'agit de passer d'agréables moments et de contribuer à la vie de notre commune.

Afin de diversifier ses activités le comité des fêtes travaille en étroite collaboration avec les commerces. D'ici peu, vous découvrirez une toute nouvelle page Facebook et vous pourrez retrouver toutes les festivités annoncées. Nous attendons tous de nous retrouver et de partager le verre de l'amitié avec vous.

Frédérique - Brigitte - Caroline - Jeanine Cyril- Jean - Pascal - Virginie - Dominique.



ELAN'C

C'est avec toujours autant d'enthousiasme et de projets que l'association Elan C', reste mobilisée et continue à rêver, créer et se projeter malgré le contexte sanitaire actuel.

Une structuration du Conseil d'Administration en différents pôles (artistique, communication, administratif...) et une coordination assurée par sa salariée permanente permettent l'implication et la réactivité de l'association à répondre à de nombreux projets à plus ou moins long terme

Après de nombreux "Stop and Go" depuis le début de la crise, les cours pour les plus jeunes, enfants et adolescents mineurs, devraient reprendre dès lors que deux espaces extérieurs, l'un à Saint-Auban, l'autre à Château-Arnoux, pouvant accueillir les nombreux cours de chaque discipline seront dédiés à la danse.

Le projet du spectacle enfants-adolescents "la Fleur", filmé, pourra alors être finalisé et cela fera un beau pied de nez à cette année si particulière.

"L'essentiel" pour tous les danseurs et leurs professeurs!



JOIE ET SOLEIL À 70 ANS

Je suis née le 9 avril 1951. On m'a déclarée le 5 mai 1951 à la sous-préfecture de Forcalquier dans les Basses-Alpes. Mon père, Jean-Marie PLUME, me trouve une maison où je vis toujours. Au hameau de La Pierre, plus exactement au lieudit "L'Eglise", à Chauffayer dans les Hautes Alpes.

De la famille qui m'a fait naître, il ne reste aujourd'hui que Bruno VENET. Dans ma famille, on appelle tous ses membres : les "bénévoles", ce qui veut dire : "ceux qui veulent le Bien". Pour aménager ma maison et la doter d'un confort sobre, les membres de ma famille organisent pendant de nombreuses années de grandes fêtes à Saint-Auban, le premier week-end de juin. Ils appellent ça "La Kermesse". On y assiste à des matchs de catch, des concentrations de vespas et même des courses de karting, dans la cité ouvrière.

Avec l'argent récolté, on transforme ma maison sans lui enlever son caractère original : un corps de ferme en "L". Les granges à foin de l'étage sont aujourd'hui de petits dortoirs. Les anciennes étables abritent cuisine et sanitaires. Les lieux de vie sont devenus les chambres des animateurs et l'infirmerie.

Il m'est difficile aujourd'hui de résumer tout ce qui s'est passé en 70 ans. Si les murs de ma maison pouvaient parler, ils en raconteraient des histoires. Toutes plus belles les unes que les autres. Des histoires improbables. D'autres plus touchantes. D'autres aussi, plus compliquées. Toutes restent dans le cœur de mes hôtes qu'on a successivement appelés colons ou stagiaires.

Il m'est impossible de citer tous les membres de ma famille qui ont œuvré pour que ma maison reste belle et accueillante. Pourtant, en plus de mon père, Jean-Marie Plume, je voudrais en citer deux autres : Gaston SAVORNIN, qui a empêché en 1967 qu'on vende ma maison, en inventant les "stages culturels," et Mario RONCELLI qui, contre vents et marées, a continué pendant 35 ans à entretenir la flamme.

LES LABORATOIRES DE LA FRATERNITÉ...

Car c'est bien cette flamme qui est passée de génération en génération. Comme une transmission du bonheur d'apprendre ensemble. Une flamme pour redonner du sens aux mots "solidarité, amitié et amour". Une flamme qui a dû être quelquefois ranimée, en soufflant sur quelques braises... Une flamme qui réchauffe, qui éclaire et dont on ne peut parler que si on l'a approchée.

J'ai 70 ans aujourd'hui et j'accueille des jeunes venus de toute l'Europe, d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, de République Tchèque. Depuis 4 ans, pendant 2 semaines, on parle anglais dans ma maison et j'avoue que je "like"...

J'ai 70 ans et je suis vaccinée. Indispensable en ces temps de pandémie. J'ai obtenu une puissante immunité qui se nomme "Education Populaire, Education Nationale, Intérêt général, Vacances Apprenantes et Erasmus".

J'ai 70 ans et mon vaccin s'appelle "Partage", mis au point par les laboratoires de la "Fraternité", installés dans la pinède, juste en dessous de la Croix, face au Petit Chaillol.



L'ENTRÉE DES ARTISTES

L'association culturelle "l'Entrée des artistes" œuvre pour la mise en valeur des artistes de « tous poils » (peintre, sculpteur, photographe, cartonnier, céramiste, travail du bois, broderie, etc.)

Elle organise:

- Des expositions dans divers lieux, qu'ils soient connus ou quelquefois insolites.
- Des rencontres avec des illustratrices comme Bernadette DESPRÉES (la mère de Tom-Tom et Nana), Isabelle SIMON.
- Les heures du conte à Volonne, Peyruis et sur la commune, en partenariat avec la section jeunesse de la médiathèque Louis JOSEPH qui lui donne la possibilité d'organiser des « Ateliers bricolage ».

Enfin, la Culture à tous et pour tous reste sa philosophie, qui permet de belles rencontres et parfait de nombreux enrichissements.

> Contacts : Lucy : 06 60 81 71 92 Janine : 07 85 27 20 68 - Michel : 06 19 84 54 39



Photo d'une œuvre d'une nouvelle venue à l'association Manon BONNAFOUX

MONTS ET TAM TAM



L'association Monts et tam tam a pour but de développer et promouvoir la culture africaine et caraïbéenne. Elle propose, pour tous les publics, une initiation à la danse africaine et à la percussion sur Château-Arnoux-Saint-Auban et les environs, dans une logique de développement durable et d'ouverture sur une culture différente.

L'association peut également proposer des contes pour les plus jeunes, des cours de cuisine africaine et organiser des rencontres ou manifestations festives autour de l'art africain.

N'hésitez pas à nous contacter au 06 76 68 23 62, sur notre adresse mail : montsettamtam@gmail.com ou notre page Facebook.

F. GOUAUX - représentante de l'association

KICKBOXING

Plus qu'un club c'est une vraie ECOLE de KICKBOXING / K1 qui vous est proposée :

- Un enseignement adapté, basé sur le travail technique "le BEAU GESTE" par des gens DIPLOMÉS (diplôme d'ETAT).
- Le club est affilié à la Fédération Française de KickBoxing Muay Thaï Disciplines Associées.
- Cours ENFANTS 7-12 ans, tous les mercredis de 17h30 à 18h30.
- Cours ADOS-ADULTES 13 ans & plus, tous les mercredis de 18h30 à 20h.
- 1 cours d'essai (gratuit)
- Activités diversifiées proposées : COURS STAGE -SOIRÉE - GALAS - SORTIES - PIQUE-NIQUE.

Pour tous renseignements Tél 06.03.56.07.33 ou mail : kickboxingteamjma@orange.fr



TRAIL LOISIRS CASA

trail.casa@gmail.com

TRAIL LA « SAINTAUBANAISE »

L'association est née en 2020 de la passion commune entre coureurs pour le Trail afin de développer d'une façon rationnelle la pratique de la course à pied et activités sportives en toute convivialité, de préserver et améliorer la santé, d'inculquer le respect et l'entraide, d'organiser des manifestations sportives afin de faire connaître notre commune à travers la course à pied.

Nous allons organiser notre première manifestation de Trail (course nature) qui se déroulera sur la commune.

« LA SAINTAUBANAISE » le 6 juin 2021.



Plusieurs parcours seront proposés :

- Course enfants non chronométrées 500 m - 1.5 km - 3km - 4.5 km

Courses adultes et à partir de 16 ans :

- 5.8 km 130 D+ « Le tour de la Cité »
- 10 km 300 D+ « La colline » 18 km 650 D+ « Le trou de l'Aigle »
- 27.5 km 1100 D+ « Crête des Amarines »

Une marche sera également proposée sur le parcours du 10 km.

Ces épreuves seront chronométrées par KMS suivi d'un podium (en fonction des mesures sanitaires) avec récompenses dans toutes les catégories.

Les parcours partiront du stade Grabinski à Saint Auban, s'orientera vers les escaliers de l'usine, pour remonter vers le Barasson, direction la chapelle Saint Jean, la carrière d'argiles, les escaliers du village de Château-Arnoux, les Crêtes des Amarines, les passerelles ainsi que les hauteurs de Saint Auban, afin de faire découvrir aux participants, les parcours et sentiers de notre belle commune et les vues panoramiques de notre territoire.

Les parcours enfants se dérouleront dans le sous-bois aux alentours du stade sur une boucle de 1.5 km et une de 500m.

Merci de l'intérêt que vous porterez à notre manifestation

LE VÉLO À LA PORTÉE DE TOUS, AVEC « SECONDCYCLES »

Des vélos inutilisés qui s'abiment à ne pas servir. Des personnes qui souhaitent un mode de déplacement doux et pratique, et qui n'ont pas beaucoup de moyens. C'est le défi d'une vraie rencontre entre une offre potentielle et une demande jusqu'alors inexprimée que l'association SecondCycles a relevé depuis quatre ans, à Digne et maintenant à Saint-Auban.

Déjà installée au Pôle social de Digne les Bains, l'association SecondCycles a « pris ses quartiers » dans un petit local annexe de l'ancienne école Henri Wallon, Rue Saint Claire Deville.

Tous les mercredis après-midi, l'atelier partagé accueille jeunes et moins jeunes venus s'essayer à la mécanique à la portée de tous. Ceux qui réparent leur propre vélo côtoient les bénévoles de l'association qui récupèrent et remettent en état des machines destinées à celles et ceux qui ont besoin d'un vélo pour se déplacer et n'ont pas les moyens de l'acquérir.

> Contact SecondCycles: 07 82 33 24 37 ou 06 25 16 77 71



TAEKWONDO

Malgré le contexte sanitaire actuel, l'association de taekwondo moyenne Durance s'est adaptée et maintient toujours ses entraînements en extérieur, en respectant les préconisations sanitaires et les gestes barrière.

Nous accueillons les enfants dès l'âge de 3 ans.

Depuis maintenant 2 ans, nous avons intégré une nouvelle discipline au sein de notre association le Mukisool, pratique des armes coréennes (bâton long, canne coréenne, bâton court et éventail).

Cette nouvelle discipline a été créé entièrement par notre Maître Pascal Russello.



À ce jour nous comptons déjà trois instructeurs diplômés dans l'association :

- M. Laurent ALEXANDRE
- M. Fabrice CACHELIN
- M. Vincent HERNOUX

Nous sommes également en train de réaliser un livre sur le self-defense afin de répondre aux besoins de nos élèves et des différents organismes avec qui nous travaillons et réalisons des formations en self-defense.

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook "Taekwondo Moyenne Durance " ou à nous joindre par téléphone au 07.50.93.54.75 pour plus de renseignements, cours d'essais gratuits.

ULM

L'association Les Ailes Jarlandines met en œuvre trois ULM de type « 3 axes » : un Jodel D20, un Tétras 912, un motoplaneur Lambada.

Animée par trois instructeurs hautement qualifiés, cette association offre la possibilité à ses membres d'apprendre à piloter et à naviguer, d'obtenir le brevet de pilote d'ULM et l'autorisation d'emporter des passagers, de se former au vol en montagne et de pratiquer le vol à voile en ULM.

L'association Les Ailes Jarlandines permet à toute personne en bonne santé d'effectuer des baptêmes de l'air. A titre indicatif, les tarifs de l'heure de vol, pour les membres de cette association à but non lucratif vont de $50 \in$ à un peu plus de $90 \in$ selon le type d'ULM et le profil du vol effectué. La cotisation membre est de $30 \in$ à l'année. Pour les baptêmes de l'air, le tarif est d'une soixantaine d'euros pour une demi-heure de vol.

Site: lesailesjarlandines.com Mail: les.ailes.jarlandines@gmail.com Téléphone de la direction de l'association Les Ailes Jarlandines: 06 89 83 03 57



TENNIS CLUB

Hommage

Ce mercredi 24 Mars 2021 a eu lieu l'inauguration de la nomination du court au nom de ANNIE VITON, ancienne secrétaire dévouée du club de tennis de Château-Arnoux-Saint-Auban, juste à côté des enfants dont elle aimait tant s'occuper, venus s'entrainer en ce matin printanier.

Une plaque à son nom a été posée.

Le TC CASA remercie la municipalité et les équipes techniques pour la fourniture et la pose de la numérotation des courts.

Cette manifestation a eu lieu sous l'égide de Monsieur le Maire, René VILLARD, assisté de l'adjoint délégué aux sports M. Bernard JULLIEN, Mme OBELISCO Francine, adjointe déléguée aux affaires sociales et Monsieur ROVIRA adjoint délégué aux travaux.

Une belle assistance où l'émotion était de mise pour cet événement auquel assistaient également les anciens présidents M. Régis RAMERO, M. HENNER Gilles, le président actuel M. Vincent PEREZ, ainsi que Monsieur Guy PIRONNEAU son compagnon et les enfants d'Annie VITON.



UNAFAM

« Vous avez un proche souffrant de Troubles psychiques, Ne restez pas seuls, l'UNAFAM peut vous aider ! ».

En France aujourd'hui, plus de 2 millions de personnes vivent avec des troubles psychiques ; 4,5 millions de personnes les accompagnent.

L'UNAFAM, Association nationale de familles et d'amis de personnes vivant avec des Troubles psychiques accueille, soutient, informe les familles et défend les usagers.

La Délégation départementale UNAFAM 04 propose - sur rendez- vous - des Accueils dans tout le département (Château-Arnoux-Saint-Auban, Digne, Manosque, Forcalquier, Sisteron) ainsi que 4 groupes de paroles une fois par mois.

Des Journées d'informations sur les Troubles psychiques destinées aux aidants sont organisées dans l'année ainsi que des Journées à thème concernant les familles.

Enfin, des représentants des usagers siègent dans les instances de l'hôpital, du CTS de la MDPH.

Pour tout renseignement ou demande d'aide, un numéro d'accueil : 07 67 18 66 88

Une adresse : Maison de la famille, Place St Michel, Forcalquier

Un mail: 04@unafam.org - Un site: www.unafam.org



INAUGURATION DE LA FIBRE

Une étape importante dans le déploiement de la fibre optique.

Inauguration le jeudi 22 avril dernier, de l'arrivée de la fibre sur la Commune de Château-Arnoux-Saint-Auban avec les 1180 premiers logements desservis.

En présence du Maire René VILLARD, de l'adjoint aux Travaux Marc ROVIRA, de quelques adjoints, du Président du Conseil départemental, René MASSETTE, d'Eliane BARREILLE, Viceprésidente de la Région Sud déléguée à la ruralité et au pastoralisme, d'Isabelle SIMON, Déléguée Régionale Méditerranée Altice France – SFR BFM RMC, Laurent DUCRET, Responsable SFR FTTH sur les Alpes-de-Haute-Provence et de Patrick VIVOS qui représentait Patricia GRANET, Présidente de Provence Alpes Agglomération.

Le très haut débit s'installe doucement, mais sûrement, sur l'ensemble du territoire. Son extension jusqu'aux logements, via le FTTH (Fiber to the home qui signifie : fibre jusqu'au domicile), permettra de répondre aux besoins de tous les foyers, entreprises et administrations.

C'est un outil d'attractivité et de développement économique pour nos territoires ruraux rudement impactés et qui aura, de manière certaine, des effets positifs sur l'économie locale.



PANNEAUX LUMINEUX « PLUS VISIBLES ET PLUS LISIBLES »

Deux nouveaux panneaux lumineux d'informations ont fait leur apparition.

C'était une volonté de la nouvelle municipalité de se munir d'outils plus performants favorisant l'information.

Sur les 3 panneaux anciens, un seul va pouvoir être récupéré et posé sur la façade du complexe sportif José ESCANEZ aux Lauzières. Il sera destiné aux événements associatifs.

Les deux autres obsolètes serviront pour les pièces détachées



RÈGLES APPLICABLES À L'ESPACE JOSE ESCANEZ

Au 1er janvier 2018, le complexe des Lauzières, désormais baptisé Espace José Escanez a été « rendu » à la Commune par Provence Alpes Agglomération.

Ce bâtiment d'une superficie de 2.200 m² comprend, outre bureaux et salle de réunion, le boulodrome et le gymnase.

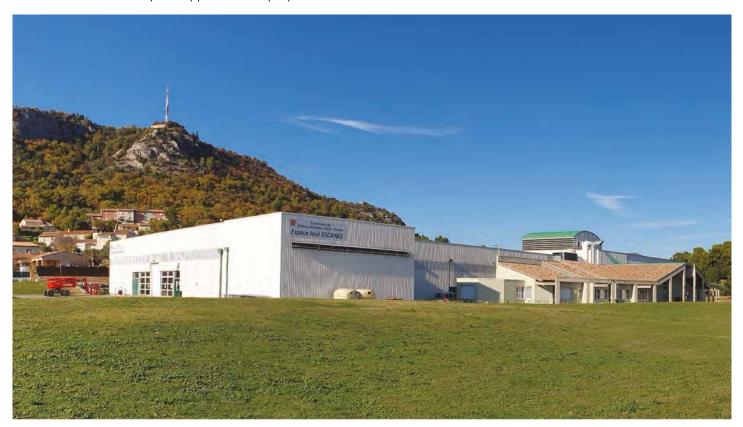
Ces deux derniers espaces sont bien souvent sollicités (en période hors crise sanitaire) et, jusqu'alors, aucune tarification n'avait été mise en place.

C'est désormais chose faite. Lors de sa séance du 25 mars 2021, le Conseil Municipal a approuvé, sur proposition de

Bernard JULLIEN, Adjoint délégué aux sports et associations, une tarification modulée en fonction de la nature des réservations et la domiciliation des organisateurs privilégiant ainsi les habitants et associations de la Commune.

Vous trouverez le détail de cette tarification sur le site internet de la Mairie.

> Bernard JULLIEN 5ème adjoint délégué au sport et lien avec les associations.



ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les 20 et 27 juin 2021 se tiendront simultanément les élections départementales et régionales. Les bureaux de vote seront, de fait, doublés. Une réflexion est en cours afin de confirmer le maintien sur les sites habituels (Salle des Fêtes pour bureaux 1 et 2 – Gymnase Grabinski pour les bureaux 3 et 4).

En effet, compte tenu du contexte sanitaire où les mesures de distanciation sont toujours en vigueur et de ce double scrutin qui devra permettre l'installation de 4 bureaux là même où habituellement 2 bureaux étaient né-

cessaires, il n'est pas exclu que nous soyons contraints à dédoubler les bureaux sur des sites complémentaires à proximité.

> Vous serez, bien entendu, tenus informés dès que possible du déroulement de ces élections.

UN POINT INFORMATIQUE PUBLIC EN MAIRIE

Afin de compléter le service rendu à la population, il a été décidé de rendre public un poste informatique à l'accueil de la Mairie.

Cet ordinateur, relié à internet et à une imprimante dispose des « logiciels de texte » permettant à tout un chacun de pouvoir faire toutes les démarches nécessaires de la vie courante (consulter sa boite mail, rédiger une demande d'emploi, rechercher sur les sites spécialisés les offres d'emploi, se connecter aux administrations...). »

Cet accès est totalement grahabituelles d'ouverture de la mairie.

LA CIRCULATION DITE « DOUCE »





Le mode de circulation, sécurisé et accessible, ouvert à tous les moyens de déplacements non motorisés (cyclistes, piétons, personnes à mobilité réduite.) est une préoccupation de la Municipalité.

Sur la Commune, des aménagements existent mais méritent d'être complétés et améliorés pour sécuriser les usagers et ainsi participer à l'effort collectif concernant la protection de notre environnement.

Une première rencontre avec la population a été initiée par Virginie Sacco, conseillère municipale déléguée aux déplacements, le 6 mars dernier. Une vingtaine de personnes se sont réunies pour échanger sur les améliorations à envisager, les difficultés rencontrées et ainsi pouvoir amorcer une réflexion.

C'est ainsi que des réunions techniques se sont tenues en mairie pour confronter les besoins et les possibilités administratives et techniques. Concrètement sont à l'étude notamment l'amélioration du cheminement des collégiens, la continuité des pistes cyclables, la vitesse et la circulation dans les centres urbains.... Nul doute que des projets améliorants la circulation douce sur la Commune vont émerger. De nouvelles rencontres sont prévues, notamment avec les usagers ayant répondu présents, afin de construire les déplacements de demain...

Virginie SACCO, Élue déléguée aux déplacements urbains et à la circulation douce.

LES COMMERCES

Avec le printemps, nous comptions sortir et nous retrouver comme avant mais il n'en sera rien ...

La covid plane toujours sur nous et nous prive de ce renouveau !!

Les commerces dits essentiels sur Château-Arnoux-Saint-Auban survivent tout comme nos marchés.

Beaucoup d'efforts sont déployés sur notre commune pour concourir à les sauvegarder...

Mais hourra! 2 magasins ont vu le jour avec des marchandises essentielles. Le petit Proxi tenu par Nicolas REYNIER (un jeune du village) avec de nombreuses marchandises aussi variées que nécessaires. Et le magasin de fruits et légumes (ancien panier sympa) tenu par Nicolas SUBTIL où l'on peut trouver des légumes et fruits de notre belle région. Alors longue vie à nos commerces et surtout merci pour votre courage.

Oui MERCI à tous les habitants de notre belle commune qui font survivre nos commerces. Et merci à la municipalité qui fait tout ce qu'elle peut pour aider tous les commerces à tenir durant cette dure période.

Frédérique BARDIES élue déléguée au commerce local commerce forain et fêtes votives.



Nicolas SUBTIL - L'épicerie des champs



Nicolas REYNIER - Le Petit PROXI

NOTRE COMMUNE EST LABELLISÉE « PETITES VILLES DE DEMAIN »

La commune de Château-Arnoux Saint-Auban est lauréate du dispositif de l'Etat « Petites Villes de Demain » !

Le Maire se réjouit de la signature de la convention « Petites Villes de Demain » en date du 9 avril dernier, même si la commune n'a pas eu droit aux mêmes célébrations officielles que la ville de Sisteron, comme cela était initialement prévu.

« Petites Villes de Demain » vise à donner aux communes, qui exercent des fonctions de centralités essentielles et structurantes mais présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation pour redevenir des villes dynamiques.

Les partenaires du programme sont principalement l'Etat, l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires, l'Agence Nationale de l'Habitat, le Conseil Départemental, la Banque des Territoires et Provence Alpes Agglomération.

Ce dispositif, qui s'étend jusqu'en 2026, est une chance pour notre commune!

Le rôle essentiel de centralité et la nécessité de

revitalisation, principalement de nos deux centres villes, sont reconnus par l'Etat.

La mobilisation de moyens financiers pour mettre en œuvre notre projet de territoire devrait ainsi être facilitée.

Les élus et les techniciens travaillent d'ores et déjà sur la conception du projet de territoire « Petites Villes de Demain », et particulièrement sur :

- Le développement économique, en diversifiant le tissu économique local
- L'aménagement de l'espace public, pour le rendre plus attractif
- L'habitat, en diversifiant et accroissant l'offre en logements par une urbanisation maitrisée.
- Le maintien et le développement des services publics et des équipements
- La valorisation du patrimoine naturel et culturel
- La mobilité, en facilitant et sécurisant les déplacements
- « Petites Villes de Demain » est une belle opportunité pour renforcer l'attractivité et la dynamique de notre commune.



PISCINE DE SAINT-AUBAN

La saison de la piscine de Saint-Auban débutera par la natation scolaire dès le lundi 14 juin. Elle sera ouverte au public les weekends des 19/20 et 26/27 juin puis du samedi 3 juillet au dimanche 29 août 2021.

Pour répondre aux directives gouvernementales mises en œuvre pour lutter contre la Covid-19, une désinfection drastique sera opérée en 3 temps chaque jour, comme en 2020.

Les horaires d'ouverture seront donc les suivants : 10h-13h30 et 14h30-18h.

Pour ne pas pénaliser les usagers de la piscine, la municipalité a décidé de reconduire les tarifs de l'année 2020 et favoriser notamment les enfants jusqu'à 12 ans:

- Enfants : gratuit jusqu'à 12 ans
- Enfants à partir de 13 ans et adultes : 1 euro par entrée
- Carte de 20 entrées : 15 euros



PERSONNES ÂGÉES

Avec le Maire René VILLARD et le 1er Adjoint M. Gérard BENOIT, nous travaillons sérieusement sur la faisabilité du projet de « Maison de Santé ». Mais au-delà, nous nous penchons sur tous les problèmes liés à l'exclusion de nos Ainés.

Personnellement, en m'impliquant dans le centre de vaccination de Sisteron, j'ai pu constater combien vous étiez nombreux à venir vous faire vacciner et je vous en remercie. Nous pourrons ainsi sortir de cette crise sanitaire.

Cette année, malheureusement pour la 2ème année consécutive, nous n'allons pas pouvoir organiser le « Repas des Ainés ». Nous préférons prendre du recul, même si le gouvernement annonce qu'à la mi-mai les terrasses des cafés et des restaurants devraient pouvoir ouvrir.

Nous pensons qu'il est plus prudent de ne pas organiser ce repas afin de ne pas vous exposer à un réel danger de contamination.

Nos prochaines retrouvailles ne seront que plus appréciées et nous pourrons enfin reprendre nos activités qui nous tiennent tant à cœur.

À titre d'information, le « Conseil des sages », a été installé le 7 mai 2021.

> Avec toutes mes amitiés. Gilbert RISSO, Délégué à la santé et aux personnes âgées



LE CONSEIL DES SAGES

Le vendredi 7 mai dernier Monsieur le Maire, René VILLARD, accompagné du Dr Gilbert RISSO, élu délégué à la santé et aux personnes âgées, ont présenté le nouveau conseil des sages, composé de 11 personnes, au sein des Jardins de la Cité à Saint-Auban.

L'objectif est d'étoffer cette instance, de sorte qu'elle comprenne 29 élus au même titre que le Conseil municipal. Elle se réunira de façon plénière, 3 fois par an, les mois de Janvier, Mai et Septembre. Des groupes de travail seront organisés en fonction des thèmes abordés.

Monsieur le Maire a retracé les projets qui ont déjà été lancés et dont certains vont nécessiter du temps et l'avis éclairé des Sages. Un joli travail en perspective.

M. BERMOND Camille – M. FLORES Marc – Mme GANZOIN Francine – GARNERO Michel – M. GUELIN Gérard – Mme GUISEPPI Marie-Ange – M. MIKAELIAN Claude – Mme PINI Laurence – Mme UGHETTO Nicole – Mme VIEVILLE Danièle – M. DAUTREY Alain



LE PLAN DE RELANCE NUMERIQUE

La commune de Château-Arnoux Saint Auban n'est pas éligible au DETR (Dotation d'Equipement des Territoires). Pour permettre de bénéficier du renouvellement informatique dans les écoles élémentaires, la commune s'est inscrite à ce Plan de Relance Numérique. Il va permettre compléter l'action menée en 2017.

La prise en charge est de 70 % par l'Etat sur l'équipement et de 50 % sur le volet ressources aux accès numériques, la part restante est à la charge des communes.

favoriser Cela permettrait de l'acquisition des fondamentaux : lire, écrire, compter mais aussi respecter autrui, renforcer la dimension inclusive de l'école, accompagner les enfants dans et à l'extérieur de l'école, développer les compétences ressources numériques pour l'éducation, remédier aux inégalités scolaires, lutter contre la fracture numérique, assurer un égal accès au public de l'éducation, service accompagner à la prise en main des matériels, des services et des ressources.

La crise sanitaire et la mise en place de la continuité pédagogique sont venues mettre en exerque ces constats et la nécessité d'un socle numérique de base pour le premier degré pour permettre ainsi de faire face aux défis économiques et sociaux, causés par l'épidémie de la Covid 19.

Une vingtaine de classes de notre commune pourrait bénéficier de ce matériel.

Pour l'heure, les dossiers ont été préparés par les services administratifs et comptables de la mairie et validés par l'Inspection Académique. La sélection par l'Etat, des communes bénéficiaires, doit avoir lieu avant le mois de juin prochain.

Espérons que notre commune et ses écoles pourront obtenir cet agrément pour près de 300 enfants.

Evelyne FALAIX 4ème adjointe déléquée aux Affaires Scolaires enfance jeunesse

INSCRIPTION DANS LES ÉCOLES

Les parents, dont les enfants doivent effectuer leur rentrée en maternelle ou en classe de cours préparatoire, doivent faire leur inscription auprès des services administratifs de la Mairie.

Pour les TPS (Toute petite section). les inscriptions se feront jusqu'au 28 mai 2021 inclus.

LES RUCHES

Plusieurs ruches ont été installées sur la commune à des fins pédagogiques pour les enfants de nos écoles depuis 2018. Elles leur permettent d'apprendre la pollinisation, le choix d'une reine dans la communauté, la récolte du miel. Un acte de vandalisme a été commis sur une de ces ruches. C'est de l'inconscience inexcusable et inexplicable. Il est important de rappeler que, derrière une ruche, il y a un apiculteur dont on doit respecter le travail.

Selon la phrase culte du célèbre scientifique Albert Einstein : « Si l'abeille venait à disparaître du globe, l'homme n'aurait plus que 4 années à vivre », la sauvegarde des abeilles prend tout son sens.

Apprenons à préserver plutôt que de détruire

LA MFR BLÉONE DURANCE OCCUPE LA PLACE PÉCHINEY

Après de longs mois de travaux, la MFR, centre de formation par alternance-CFA, s'est enfin installée définitivement dans les anciens locaux du CAIC, Place Péchiney. Un pot d'accueil a été organisé en Septembre. Voisins et commerçants ont répondu présents et ont pu témoigner du plaisir de voir cette place à nouveau vivre. Au cœur de la cité, cette installation permet de mettre en place de nouveaux projets porteurs pour le territoire et pour Saint-Auban.

En Août, la MFR devrait accueillir l'Ecole des gardiens de Buts pour trois semaines de stages intensifs.

Un partenariat avec la fédération Sport pour Tous et L'Université Solidaire porte ses fruits et devrait permettre de proposer des formations diplômantes dès la rentrée 2021 pour toute personne soucieuse de se professionnaliser dans le domaine de l'animation sportive.

Autant dire que, depuis cette rentrée, les projets se multiplient, les actions porteuses de sens pour nos jeunes également que ce soit pour nos classes de 3° par alternance, Bac Pro Services aux personnes ou nos Bac Pro Vente.

Nous avons eu le plaisir et la surprise d'accueillir une équipe de France 3 pour un reportage sur Saint-Auban et la MFR Bléone-Durance fin Mars, qui sera diffusé courant Avril.

Si vous recherchez une formation en alternance avec des stages, une structure à taille humaine, des valeurs, des projets, des rendez-vous, venez nous rencontrer les samedis 24 Avril, 28 Mai et 26 Juin.

Les inscriptions des nouvelles familles et des nouveaux ieunes se font sur rendez-vous individuels. C'est l'occasion de présenter le fonctionnement d'une MFR, la formation, d'interroger le jeune sur son projet professionnel, sur sa motivation.

Pour toute demande d'information, pour toute inscription, contactez Caroline SAEZ. Directrice mfr.bleonedurance@mfr.asso.fr 04 92 62 10 89





Jeunes 16-25 ans





Pour plus d'informations, contactez dès maintenant votre Mission Locale.

Antenne de Manosque:

04-92-72-75-60 - manosque@missionlocale04.org

Antenne de Digne-les-Bains :

04-92-31-66-08 - digne-les-bains@missionlocale04.org

Antenne de Château-Arnoux Saint-Auban :

04-92-33-21-10 - chateau-arnoux@missionlocale04.org

Equipe Mobile:

06 -66 -49 -71 -05 - admilo@missionlocale04.org

www.missionlocale04.org









Un accompagnement vers l'emploi, un métier

- découverte des métiers et des secteurs d'activité
- repérage des offres d'emploi
- se préparer à candidater
- rencontrer les employeurs, les professionnels
- expliquer tout ce qu'il faut savoir sur les différents contrats

Une formation pour y arriver

- · des idées pour son orientation professionnelle
- les formations possibles et les droits mobilisables
- un relais pour trouver les bons interlocuteurs
- un conseil pour les aides au financement

Des solutions pour la vie quotidienne

- logement : conseils et aides
- santé: accès aux droits et aux soins
- mobilité : informations sur les transports et l'accès au permis de conduire, accompagnement au départ à l'étranger
- coup de pouce financier : aide d'urgence ou besoin pour une demande spécifique
- justice : comprendre les droits et les devoirs, régulariser les situations
- engagement : accéder à des missions d'intérêt général, du bénévolat, un Service Civique

REMISE DES PRIX DU CONCOURS



Le 1^{er} concours de dessin destiné aux enfants, organisé par l'association du patrimoine et la Mairie de Château – Arnoux- Saint- Auban, a recueilli de nombreuses inscriptions.

La municipalité et l'association du patrimoine remercient et félicitent chaleureusement tous les enfants et leurs parents pour y avoir participé, ainsi que le centre aéré et le pôle médico éducatif pour les avoir accompagnés dans cette démarche.

La cérémonie de remise des prix a eu lieu sur le parvis en présence de Monsieur le Maire René VILLARD, Mme Geneviève PELEGRINA Adjointe déléguée à la culture et au patrimoine et M. Bernard SARLIN représentant M. Jean Marie BERG, président de l'association du patrimoine.

Il n'y a bien sûr pas eu de perdants et tous les enfants sont repartis avec un goûter individuel.

Une initiative qui fut un bel exemple de culture inclusive, tout le monde a eu l'occasion de trouver sa place.

D'autres évènements seront organisés et renforcés en collaboration avec les associations dans le même état d'esprit, telles que les journées du Patrimoine de Pays et des moulins qui se dérouleront le 26 juin à Saint-Auban et le 27 à Château-Arnoux sur le thème « l'arbre, vie et usages ».

Geneviève PELEGRINA – 6ème adjointe déléguée à la Culture au Patrimoine et à la Communication



Un des gagnants du concours de dessin » Thibault DI GIOVANNI

HISTOIRE DU NOM DES RUES DE SAINT AUBAN LA CITÉ : UNE ANNEXE DE SALINDRES ?

Dans la moitié des quartiers de Saint-Auban, les rues portent les noms des Provinces françaises, des grands maîtres de la Musique ou de la Peinture. De grands écrivains et des grands savants sont aussi honorés. D'autres artères portent des patronymes mystérieux! Ils sont liés au riche passé industriel de Saint Auban et à celui du siège de la Compagnie Alais & Camargue, à Salindres, dans le Gard. L'usine de Salindres, dans le Gard. L'usine de Saint Auban a appartenu à cette Compagnie créée par Henri Merle en 1855 puis à tous ses « propriétaires » successifs : Alais, Froges & Camargue (1921), Péchiney (1950 – 1961), Péchiney Saint Gobain (1962 – 1971), Rhône-Progil (1972 – 1974), Rhône-Poulenc (1975 - 1980), Chloé-Chimie (1981 – 1983), Atochem (1983 – 1991) Elf-Atochem (1992 – 2000) 1991), Elf-Atochem (1992 - 2000), Atofina (2000 - 2004) et depuis 2005, Arkema et Kem One. On trouve à Salindres comme à Saint-Auban le même type de Maisons Moulées, construites par la même entreprise. Comme si la Cité était une « fille » de Salindres.

LA CITÉ

premières rues ont Les provisoirement baptisées A, B, C, D, H - pour certaines, ce provisoire devait durer près de 35 ans Progressivement elles ont reçu le nom de personnalités très connues à Salindres où elles cumulaient la fonction de Maire et celle de Directeur Général d'Alais & Camarque. Un cumul qui s'est étendu de 1860 à 1945 et qui fait coïncider la quasi totalité du Tableau des Maires de Salindres et le « Plan des Rues » de la Vieille Cité! Henry Merle (1874 - 1876) - Alfred Rangod - dit : Péchiney (1883 - 1904) -Adrien Badin (1904 – 1917) – Emile Boyoud (1919 – 1927), qui est le seul PDG qui viendra à Saint Auban, pour les obsèques des 22 victimes de la Catastrophe du 13 décembre 1926. André Grabinsky, tragiquement disparu en 1947 était directeur de l'usine de Saint-Auban. Un intrus : sans doute parce qu'il a été un des plus grands savants français Arsène d'Arsonval (1851-1940) trouve place parmi eux!

Trois hauts responsables de la Compagnie, qui ont aussi été maires de Salindres, ont leur « rue » à Salindres mais pas Saint Auban : le sous-directeur Emile Reboul (maire de Salindres 1871-1974 et 1876-1883) - Clovis Ducros (1917 – 1919) et Robert de Prévoisin (192-1941).



D'AUTRES RUES

Antoine Ballard, adjoint de Péchiney, « l'inventeur » du procédé de fabrication du Brome, et un jeune savant originaire des Antilles : Sainte Claire Deville, distingué par Napoléon III. Il va être le seul au monde, durant 20 ans, à fabriquer à Salindres de l'Aluminium. Paul Héroult (22 ans) invente la fabrication industrielle de l'Aluminium par Électrolyse de l'Alumine. Il sera tué durant la Grande Guerre. Gabriel Cordier: sorti de Polytechnique en 1885, Ingénieur des Ponts, il fut impliqué dans toutes les grandes décisions d'Aménagement de l'Industrie en Provence. Jacques Level : Directeur de la Lyonnaise des Eaux, Administrateur d'Alais Froges et Camargue. Disparu tragiquement au Maroc avec toute sa famille. Saint Auban lui «devait beaucoup » et, deux semaines après le drame, une messe fut célébrée à Saint Auban (9 mars 1939).

René Piaton était directeur général de la Compagnie en 1947. C'est lui qui prononça cette année-là, à Saint Jean de Maurienne, l'hommage funèbre aux obsèques d'André Grabinski.

Enfin, l'Avenue Alsace Lorraine! C'était un chemin de terre. Le 11 novembre 1918. Le « radio » d'un cargo qui mouille dans la rade de Marseille reçoit la nouvelle : « La Guerre est finie ». Il la transmet à un ami, aux Raffineries Saint-Louis qui la diffuse aux entreprises de la zone. Cinq minutes après Saint-Auban, reçoit la nouvelle par téléphone. La Corne de Brume de l'Usine hurle durant deux minutes. La population, croyant à un accident se précipite au bout du chemin, des ouvriers escaladent en courant la Butte, tout le monde chante, s'embrasse quelqu'un crie, comme pour exorciser les causes de ces 4 années de « boucherie » : « Alsace Lorraine, Alsace Lorraine ». Avant de devenir la plus longue avenue de la Cité, elle avait déjà un nom.

Par René GALVEZ



HISTOIRE D'UN CAMPING...



Début des années quatre-vingt...Je suis assis dans le bureau de José ESCANEZ notre nouveau maire lorsqu'il me dit : « Le Touring Club de France (T.C.F.) vient de mettre la clé sous le paillasson et nous laisse le camping sans gérance... »

Le camping des Salettes, puisque c'est de lui dont il s'agit, est un camping municipal géré par des tiers. Le départ précipité du T.C.F. nous laissait un camping occupé par des locataires à l'année et des vacanciers sans structure d'accueil.

José me demanda de bien vouloir constituer rapidement une association qui puisse reprendre les activités du camping; Aussitôt dit, aussitôt fait, je constituai alors un conseil d'administration composé d'élus, d'amis militants associatifs ou syndicalistes. Ce fut le début d'une belle aventure... recherche de personnel de gardiennage, d'un gestionnaire expérimenté, de crédits pour couvrir les premiers frais (salaires, fonctionnement).

Il fallait bien entendu trouver un nom à notre nouvelle association et naquit alors le (T.S.J.) Tourisme Social Jarlandin!

Je passe sur les difficultés à récupérer le logement des gardiens, occupé par un couple qui ne voulait pas partir avant l'arrivée du printemps.

Pendant ce temps nous trouvons nos futurs gardiens à Carry le Rouet. Une banque nous avance une somme d'argent pour couvrir les salaires et les frais de démarrage. Un responsable gestionnaire va nous aider pendant quelques années.

La municipalité de l'époque nous aide dans tous les domaines du foncier et nous aménageons immédiatement le club house, les logements des gardiens, la réfection de vestiaires, la rénovation du snack. Celui-ci va devenir le restaurant du camping sous la responsabilité d'un couple qui recherchait un travail dans la restauration. Ce restaurant fonctionnait tellement bien que les habitants de la commune venaient y manger, au grand dam des restaurants locaux.

Dès le début il fallut répondre à tous ceux qui, se référant aux publicités du T.C.F, nous firent reproche de vanter la proximité d'un lac navigable alors que celui-ci commençait déjà à s'envaser. Nous modifiâmes nos fiches publicitaires pour éviter la publicité mensongère...

Le travail du conseil d'administration porte vite ses fruits et le camping revêt rapidement un autre aspect. Nous pouvons embaucher un jeune homme qui assurera avec le gardien les travaux de nettoyage et d'entretien des vestiaires et des espaces verts. Je passe volontairement sur les difficultés passagères engendrées par de vieilles habitudes prises par certaines personnes, qui avaient fait du camping leur terrain de jeux... ou par exemple les gens du voyage qui voulaient se regrouper en rond plutôt que sur les parcelles. Grâce à l'opiniâtreté des gardiens, peu à peu les mauvaises habitudes firent place à une vie agréable sur notre camping.

Les premières années passent et la fréquentation du camping nous permet d'envisager l'avenir avec optimisme. Aidés une fois encore par la municipalité, nous faisons construire une seconde piscine et améliorer les vestiaires. Le nombre des étoiles va croissant et nous faisons délimiter les parcelles par des plantations. Une zone de parcelles de 150 m2 permet de recevoir des mobil homes et plusieurs couples s'établissent en « résidences secondaires ».

Les vestiaires sont alors équipés de machines à laver, de coins repassage, de séchoirs enfin, bref, d'équipements dont peu de campings étaient dotés dans le département.

Devant l'extension de l'activité du camping des Salettes nous embauchons une directrice et une personne chargée de la comptabilité.



Le T.S.J. prospère et je me souviens avec plaisir que nous avions doté l'équipe de football de Château-Arnoux de superbes maillots aux couleurs de l'association.

Ainsi, pendant plus de dix années avec l'aide du conseil d'administration, j'eu le plaisir et la charge de ce charmant camping qui aujourd'hui ne ressemble plus à ce qu'il était lorsque je quittais, pour raisons personnelles, la présidence du T.S.J.

Je laissais alors l'association avec une comptabilité positive de plus de cent mille francs de l'époque...Tout ceci grâce au travail de tous ceux et toutes celles qui avaient envie d'avoir un beau camping à Château-Arnoux.

Quel dommage de voir le délabrement de ce qui fut un camping quatre étoiles, quel dommage aussi de ne pas pouvoir réserver une partie du futur camping en aire de repos pour tous ces camping cars qui stationnent sur la place de la libération. Mais ceci est une autre histoire... Daniel GUILLOT

Le projet éco-touristique, pharaonique, porté par la Communauté d'agglomération PAA, va-t-il contribuer à réanimer le camping des Salettes ? Nous y reviendrons dans un prochain Bulletin Municipal

par Daniel GUILLOT



UNE NOUVELLE MANIÈRE DE DÉCOUVRIR LA CITÉ DE SAINT-AUBAN

Saint-Auban, l'étrange poésie, une audio-balade commandée par le Théâtre Durance au compositeur Loïc GUÉNIN

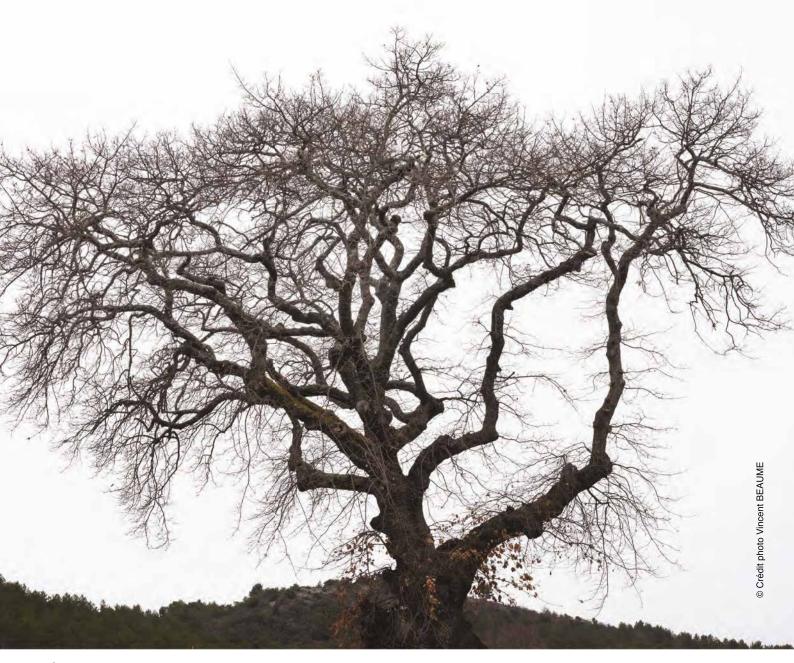
Saint-Auban, l'étrange poésie, une audio-balade commandée par le Théâtre-Durance au compositeur Loïc GUÉNIN.

Le Théâtre Durance a confié à Loïc GUÉNIN, compositeur, la création de sa troisième audio balade, une œuvre musicale à télécharger puis à écouter au gré du parcours. Loïc GUÉNIN a choisi un itinéraire de balade au cœur de Saint-Auban.

« La découverte de cette ancienne cité ouvrière, née au début du XX^{ème} siècle avec l'installation de l'usine Pechiney, m'a profondément touché. Je vous invite à vous laisser conduire par les sons et les images de cette cité orthogonale à flâner, à observer et à sentir l'étrange poésie qui affleure et respire ici. » Lorc GUÉNIN

Saint-Auban, l'étrange poésie sera composée de huit étapes, six pistes musicales et deux temps d'écoute libre. Vous pourrez, parcourir la totalité de la balade, effectuer une petite boucle, ou encore profiter d'une seule étape. Cette audio-balade sera inaugurée le 20 juin de 15h à 17h. Départ gare de Saint-Auban. Elle fera aussi l'objet d'un disque, à paraître à l'automne 2021 sur le label Patazone/L'Autre Distribution. Nous vous tiendrons informés!

Pour en savoir plus sur les audio-balades du Théâtre Durance, rendez-vous sur theatredurance.fr \rightarrow Les Échappées sonores.



EAU ET ASSAINISSEMENT: UN BIEN COMMUN

UN BIEN COMMUN

Toujours basé à Saint-Auban, le pôle Val de Durance de la régie de l'Eau et de l'Assainissement de Provence Alpes Agglomération (PAA) retranscrit l'ambition d'un service public intercommunal portée par son prédécesseur, le Syndicat Intercommunal de l'Eau et de l'Assainissement de la Moyenne Durance (SIEAMD).

À Château-Arnoux Saint-Auban, ce service assure la distribution d'eau potable et l'assainissement des eaux usées pour l'ensemble des habitants. En 2020, ce sont ainsi 540 000 m³ d'eau potable qui ont été mis en distribution. Ils confirment, une année encore, que le réseau présente un bon rendement de distribution supérieur à 75%. La qualité de l'eau est contrôlée tous les 15 jours environ, avec un taux de conformité de 100% aux critères de potabilité.

Au chapitre du traitement des eaux usées, la nouvelle station d'épuration, mise en service en juillet 2019, donne pleinement satisfaction dans son exploitation. rendements Les épuratoires ont atteint 98,9 % cette année, là où 90 % sont attendus pour déclarer la station conforme (la pollution restante est traitée par le milieu naturel impact sur celui-ci). construction de cette station a été faite dans le respect du budget alloué à son édification, avec près de 57 % de subventions cumulées de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental, et un impact maitrisé sur le tarif de l'assainissement.

Au quotidien, le service continue son action de proximité auprès de ses abonnés : relève de compteurs, mise en conformité des branchements, recherche et réparation de fuites, entretien des réseaux, des réservoirs et des stations de pompage et d'épuration.

Le service d'accueil s'est étoffé pour absorber le transfert de compétences à l'agglomération. Il est passé d'un agent et demi à trois agents à temps plein, afin de répondre à l'ensemble des demandes des 32 000 usagers du service (dont 11 000 sous la gestion exclusive du pôle Val de Durance). En plus de la mensualisation des factures et du

paiement par carte bancaire sur internet déjà proposés, le service autorise désormais d'autres moyens de paiement comme la réception d'espèces au guichet et le prélèvement par carte bancaire directement à l'accueil du service, au n°6 de l'avenue du Barrasson, et non plus à la Trésorerie des Mées comme c'était le cas auparavant.

Au-delà de la gestion quotidienne et de l'exploitation, la gestion du service passe aussi par la programmation de travaux de renouvellement et d'investissement. Si l'année 2020 a été l'année de nombreuses transitions, celles à venir verront la reprise des opérations de travaux sur la voirie.

Ainsi, le service travaille déjà, entre autres, sur le besoin de reprise de la route du Pierraret, où seront rénovés à cette occasion le réseau pluvial et la voirie, dans une opération portée par la Commune, conjointe avec l'Agglomération.



Ce service ayant été proprement géré par les équipes du SIEAMD, Provence Alpes Agglomération n'a identifié aucune nécessité d'équilibrage tarifaire pour les abonnés de Château-Arnoux Saint-Auban, contrairement à d'autres communes du territoire de l'Agglomération. Le prix de l'eau à Château-Arnoux Saint-Auban est donc maîtrisé, il restera une nouvelle année inchangé, identique à celui que le SIEAMD avait délibéré en avril 2018, y compris dans sa structuration par tranches de consommation. Seule nouveauté cette année : l'abandon de la



facture annuelle et le retour à la facturation semestrielle pour les abonnés qui ne sont pas mensualisés. Les compteurs continueront d'être relevés une fois par an, c'est donc une facture estimée qui sera éditée dans le courant de l'automne.

Accessible à tous ses usagers, le service est attaché à la dimension sociale de sa tarification. Au-delà de l'écoute dispensée à ses abonnés pour accompagner et permettre le règlement des factures d'eau, celui-ci a ouvert une étude avec un cabinet spécialisé afin d'évaluer, puis retenir, une méthode d'assistance aux plus démunis sous une forme que l'étude devra encore déterminer.

La durabilité de ce service s'inscrit donc tout à la fois sur la double trajectoire d'une gestion publique historique maîtrisée et sur celle de l'investissement pour l'innovation.

Francine OBELISCO

2ème Adjointe déléguée aux affaires sociales – Solidarité - Logement Conseillère Communautaire Membre du Conseil d'exploitation de l'eau et de l'assainissement



POUBELLES ALLEGÉES, BUDGET MAITRÎSÉ

Les poubelles de Provence-Alpes Agglomération vont d'ici quelques années connaître un changement dans leur gestion. La mise en place d'un nouveau mode de collecte avec un équipement adapté est en projet afin que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères soit plus équitable pour les usagers. Une incitation à la réduction des déchets inédite à l'échelle de la communauté d'agglomération.

Provence-Alpes Agglomération est en train de franchir un pas décisif dans l'organisation de la collecte et du traitement de ses déchets. Le service Déchets de la Communauté d'Agglomération initie une étude pour l'instauration d'une taxe incitative sur son territoire.

Dans ce projet, et l'étude le dira, la gestion des déchets par la collectivité pourra faire l'objet d'un nouveau mode de tarification, plus responsable et plus équitable. Les poubelles de l'agglomération pourront être soit pucées soit dotées d'un lecteur de badge qui permettront un suivi des déchets produits pour chaque usager.

Objectif? Grâce à la possibilité d'introduire une part incitative dans la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, ceux qui trient mieux et jettent moins d'ordures ménagères seront équitablement facturés par rapport à ceux qui produisent davantage de déchets. Ce dispositif incitera les usagers à réduire leurs déchets. Il ne s'agit en aucun cas d'une nouvelle taxe, mais d'une nouvelle manière de calculer la facturation des déchets.

Pourquoi changer ? Le service Déchets est le 1er budget de l'agglomération et est donc un des leviers majeurs de la maîtrise des dépenses publiques. En effet, à ce jour, nos poubelles grises sont traitées exclusivement dans des centres d'enfouissement. Ces sites, de moins en moins nombreux de par la fermeture définitive de certains d'entre eux, sont limités désormais par la réglementation nationale et régionale sur leur capacité de stockage et leur durée d'exploitation. Cette

baisse considérable des capacités de stockage des centres d'enfouissement va fortement augmenter les coûts de traitements des déchets dans les années à venir.

Outre l'aspect règlementaire, une forte implication de la Communauté d'Agglomération est donc nécessaire pour mettre en œuvre des dispositifs plus performants vers la réduction des déchets, l'optimisation de ses services et la maîtrise de ses budgets. La tarification incitative est ainsi un levier puissant vers une réduction des déchets qui peut aller jusqu'à une diminution de 50% des déchets traités par enfouissement. L'incitation fiscale est un levier majeur pour diminuer la quantité des déchets.

L'EXPÉRIMENTATION

Avant 2025, il est envisagé sur le territoire de Provence Alpes Agglomération, le déploiement de « zones test « de collecte des ordures ménagères, avec une expérimentation d'un mode de collecte prévoyant le remplacement de certains containers par des colonnes aériennes qui seront installées aux points de tri pour permettre :

- de mesurer l'opportunité de poursuivre le déploiement de ce type d'équipement,
- de recueillir le ressenti, les remarques des usagers et des employés de collecte,
- ► de mesurer les premiers résultats en termes d'évolution des tonnages des ordures ménagères et tri sélectif,
- ainsi que d'évaluer les bénéfices potentiels sur le coût de collecte.

Les données ainsi recueillies, participeront à alimenter l'étude lancée cette année et le déploiement devra être généralisé à l'horizon 2025.

Le Maire René VILLARD, 2^{ème} Vice-président de Provence Alpes Agglomération déléqué aux déchets.



EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification Iphysionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...l.

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE



Préservez les traces indices à l'intérieur comme à

- · ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre;
- interdisez l'accès des lieux.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chéquiers et cartes de crédit dérobés :
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.



VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE: **COMPOSEZ LE 17**

OPPOSITION CARTE BANCAIRE: 0 892 705 705 OPPOSITION CHÉQUIER: 0 892 68 32 08 **BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES**

Bouyques Telecom: 0 800 29 10 00 Free Mobile: 32 44 Orange: 0 800 100 740 SFR: 10 23

VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE:

BRIGADE DE GENDARMERIE Impasse de la Reine Jeanne 04160 CHATEAU-ARNOUX

www.interieur.gouv.fr



www.facebook.com/ministere.interieur







Contre les cambriolages, les bons réflexes!







AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCÈS



Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.



SOYEZ PRÉVOYANT

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures

SOYEZ VIGILANT

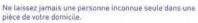
Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes

Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

> Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous assurez-vous de son identité. En cas de doute même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.



Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique



Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.



Afin de renforcer la vigilance dans votre quartier et de diminuer les risques de quartier et de alfinituer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de participation citoyenne. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier, dans l'objectif d'un maillage solidaire entre voisins. Contactez votre maire, pivot du dispositif.

Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr ? Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ [famille, ami, voisin, gardien...l.



Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...



Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Vous partez en vacances ?

Signalez votre absence au commissariat

de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur Internet :

- Si vous habitez Paris ou la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), rendez-vous sur www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr > Rubrique Vous
- Si vous habitez hors de Paris et de la petite couronne, rendez-vous sur www.interleur.gouv.fr > Rubrique Ma sécu-rité > Conseils pratiques

CASA 2020

CONSEILS DE QUARTIERS:

Le 31 mars 2021 la municipalité a organisé l'élection des membres des comités de gestion des 4 conseils de quartiers,

Au bureau N°1, Martine Hérisson et Eric CAMUSSO candidats de la liste CASA2020, ont été élus :

Mme Hérisson au bureau des représentants des habitants, M. Camusso en qualité de représentant au conseil municipal.

Ils seront attentifs aux différents projets et seront force de propositions. Leur investissement pour la commune et ses habitants reste entier.

BUDGET 2021:

Le jeudi 25 mars a eu lieu le vote du budget 2021,

Notre groupe ce soir-là a formulé plusieurs remarques :

 L'étude mené par un cabinet conseil recommandait impérativement à la municipalité d'optimiser, maitriser, ses charges de fonctionnement, ses charges de personnel.

L'équipe en place embauchera malgré tout cette année. Nous avons voté contre.

- 2) Comment continuer à investir quand on a des difficultés à payer son fonctionnement, à équilibrer son budget ?
- 3) Toutes les années il reste un excédent qui vient alimenter le budget suivant. Pour 2022 plus rien.
- 4) Dans un contexte national contraint, la Commune dotée de moins de subventions doit opter pour la rigueur et améliorer sa capacité financière.
- 5) Une des économies, facilement réalisable, peut être l'extinction pendant la nuit de l'éclairage public sur une partie des voies de circulation, Objectif 70,000 euros d'économie sur notre facture énergétique, D'autres communes du carrefour l'on fait, pourquoi pas nous ?

Nous proposons d'associer la population à cette réflexion.

Si nous ne voulons pas en 2022 une augmentation de nos impôts et une baisse de nos services à la population, l'équipe municipale en place devra impérativement, dès cette année, retrouver des marges de manœuvre en limitant ses dépenses et son train de vie.

DÉMOCRATIE CASA

SAINT-AUBAN – DIGNE : LE RETOUR DU TRAIN EST POSSIBLE !

Le 24 mars dernier, avait lieu la restitution du « Grand Lab » sur la ligne de chemin de fer entre Digne-les-Bains et St-Auban. Cette portion de rail, abandonnée depuis 1989, a été la première « ligne non circulée » de France à faire l'objet d'un travail collectif organisé par SNCF Réseau pour réfléchir à son avenir. Des militants associatifs, des élus, des habitants ont imaginé sept projets d'aménagement différents prenant en compte les besoins du territoire en matière de transports, d'économie, de vie sociale, d'écologie... Trois membres de Démocratie Casa ont participé à ce travail, avec la volonté de défendre la remise en place d'un transport collectif durable et l'utilisation des équipements existants.

En effet, comme nous l'avons expliqué dans notre Lettre d'information distribuée dans vos boîtes aux lettres, la ligne entre Digne et St-Auban n'est pas déclassée, et pourrait donc être réhabilitée beaucoup plus facilement qu'une ligne déclassée. Or, les projets d'élargissement de la route et de voie verte cyclable en lieu et place de la voie ferrée risquent de rendre très compliquée cette réhabilitation.

Pourtant, alors que les élus semblent, depuis des années, résignés à la perte de cette ligne de train, les travaux du Grand Lab ont ouvert d'autres voies. La plupart des groupes ont proposé des transports collectifs sur rail, parfois sous forme de « tram-trains », avec des arrêts fréquents et des horaires adaptés aux besoins. La voie cyclable et piétonne a été imaginée en parallèle de la ligne, et celle-ci a souvent été vue comme une colonne vertébrale le long de laquelle pourraient s'organiser de nombreux services utiles à tous : distribution de produits locaux, énergies renouvelables, transport à la demande, location et réparation de vélos...

Tout ça n'est pas une utopie! L'association « Mobilités Alpines » a conçu un projet concret et chiffré de réactivation de la ligne sous forme de tram-train entre Digne, Sisteron et Manosque en passant par Saint Auban. Un plan de voie cyclable sur la rive droite de la Bléone et une sécurisation de la route sur la portion Malijai-Digne sont également inclus dans l'enveloppe de ce projet. Le coût serait de 30 millions d'euros, à comparer aux 47 millions nécessaires pour élargir – encore! – quelques tronçons de route entre Malijai et Digne. Il ne tient plus qu'aux habitants et aux élus, de s'emparer de la question.

Pour rejoindre l'association Démocratie Casa, recevoir nos informations, envoyer vos idées et questions : democratiecasa@netcourrier.com FB Democratiecasa – 06 83 53 48 77



PROTECTION DE NOS FORÊTS

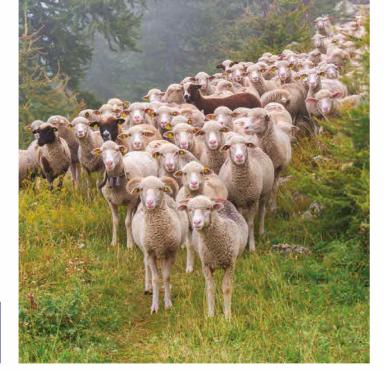
La commune très soucieuse de la protection de sa forêt contre les incendies a mené ces dernières années des actions importantes :

- Création en 2015 d'une bande débroussaillée de sécurité d'une largeur de 20 à 30 mètres de part et d'autre de la piste de Clubières. Elle-même réhabilitée lors de cette opération.
- Création au printemps 2021, d'une citerne DFCI d'une capacité de 30 m3 au bout de cette même piste forestière.

Parmi les autres moyens permettant de lutter contre ce fléau, le pâturage de nos massifs. Ce procédé permet d'enlever l'herbe haute et ralentit la pousse des broussailles.

C'est ainsi que la commune a accepté une demande des bergers de Thèze pour la venue d'un troupeau de 400 brebis mères et de 200 agneaux.

Ce sont quelques 20 hectares qui ont été nettoyés dernièrement par ces animaux et permis ainsi de conforter les efforts de la lutte contre l'incendie de notre forêt.



AVIS DE TRAVAUX

LA DIRMED

Un important chantier de réfection de chaussée commandée par la DIRMED se déroulera du 17 mai 2021 au 11 juin 2021, les enrobés seront refaits, **l'emprise des travaux allant du croisement de Volonne à la place de la Résistance.**

Ces derniers vont fortement perturber la circulation durant cette période. Un alternant sera mis en place, évitant ainsi le recours à des déviations. Il sera effectif en journée (de 7h00 à 19h00).

La DIRMED mettra en place les moyens nécessaires pour limiter les gênes occasionnelles causées pour les usagers par ce chantier.



CIMETIERE DU BLACHON

Reprise de l'enrobé des allées principales du cimetière du blachon, réalisée par la municipalité la première quinzaine du mois de juin. Veuillez nous excuser pour la gêne momentanée occasionnée

PETIT RAPPEL.... POUR UN ÉTÉ TRANQUILLE...

Bricolage, jardinage, aboiements intempestifs... le temps de l'été est celui de la vie en plein air.

Les règles de bon voisinage méritent d'être rappelées afin que l'activité des uns, ne soit pas le calvaire des autres ! Faisons appel avant tout au bon sens de la vie en société

L'arrêté préfectoral n°2001-1470 relatif à la lutte contre les nuisances sonores décrit assez précisément les règles de vie en commun à respecter dans de nombreux domaines.

Il fixe également les heures et jours d'utilisation de certains outils de bricolage ou d'activité professionnelle.

- De 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 20 heures du lundi au samedi inclus
- De 10 heures à 12 heures et de 16 heures à 18 heures les dimanche et jours fériés.

Il est à noter que tout contrevenant est passible d'une amende.

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL Le port du masque obligatoire jusqu'au 1er juin 2021

Sur le site internet de la Mairie, vous trouverez l'arrêté préfectoral n°2021-127-005 imposant le port du masque jusqu'au 1er juin 2021 inclus.

Sur tout le territoire de la commune de Château-Arnoux Saint-Auban à l'exception des massifs boisés.